

Intervention dramatique de M. Johnson qui annonce:

- les syndicats acceptent les offres monétaires
- les hôpitaux refusent encore quelques clauses
- mais Québec menace de négocier à leur place



Hier, la Chambre n'était pas encore convoquée

par Donat VALOIS
de la Presse canadienne

QUÉBEC — Si le conflit des hôpitaux ne se règle pas aujourd'hui ou mardi au plus tard, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, devra convoquer la Législature en session pour jeudi, afin de mettre fin à la grève, tel qu'annoncé vendredi soir.

Habituellement, il s'écoule un laps de deux ou trois jours entre la convocation des Chambres et la tenue d'une session. Samedi, l'arrêt ministériel pour appeler les députés en session n'avait pas encore été signé.

C'est M. Pélissier qui a demandé, vendredi soir, la reprise des pourparlers avec le gouvernement, après que le premier ministre lui eut communiqué que M. Pratte était à sa disposition pour étudier toute nouvelle proposition.

Plus tôt, dans la journée, un entretien de deux heures entre le chef syndical et M. Johnson s'était soldé par un échec, au dire même du premier ministre, les deux parties, syndicat et gouvernement demeurant sur leurs positions respectives.

Samedi, le premier ministre a réuni le Comité de législation du gouvernement pour mettre au point un projet de loi devant être présenté aux députés jeudi.

Ce même jour, un porte-parole du cabinet du premier ministre a laissé entendre qu'il n'est pas certain qu'un accord de dernière heure écarte nécessairement la tenue de la session.

Selon lui, le gouvernement pourrait bien présenter éventuellement plusieurs projets de lois.

Les observateurs croient cependant qu'advenant une entente, M. Johnson annoncera qu'il n'est plus urgent de convoquer la législature.

Par ailleurs, si session il y a et si la grève persiste, on croit que les députés, au lieu de se réunir sur un seul projet de loi qui visera à mettre fin immédiatement à l'arrêt de travail et à corriger la situation critique qui prévaut dans les hôpitaux depuis les derniers jours, notamment.

Quant à la législation qui a été mise au point en fin de semaine, elle pourrait bien, comme l'a expliqué la semaine dernière, M. Johnson, décréter l'illégalité d'une grève, suspendre ou enlever le droit de grève aux employés d'hôpitaux, ou encore instaurer l'arbitrage obligatoire exécutif.

Les observateurs sont portés à croire que le gouvernement cherchera plutôt à faire adopter cette dernière mesure qui obligera les grévistes à revenir au travail et à soumettre leurs griefs à un arbitre.

Il serait surprenant que le gouvernement tente en Chambre de priver de leur droit de grève les employés d'hôpitaux, droit qui leur a été donné par le régime libéral de l'ancien premier ministre Jean Lesage, l'année dernière.

Voir page 2: Hier, la...

par Jean FRANCOEUR

Le premier ministre du Québec est intervenu, hier soir, de façon aussi inattendue que dramatique, dans le conflit des hôpitaux :

- en annonçant que les syndicats seraient prêts à accepter les dernières offres monétaires faites, la semaine dernière, par le médiateur, Me Yves Pratte;
- en regrettant "l'attitude intransigente" des autorités hospitalières qui, selon lui, empêchent le règlement de la grève;
- en menaçant ces dernières de se substituer à elles pour compléter les négociations en cours.

Dans un message spécial, émis de son cabinet à Québec, M. Daniel Johnson précise que son gouvernement n'hésitera pas, pour régler le conflit, à utiliser pleinement la loi des hôpitaux. Voici le texte de ce communiqué, dont il était difficile hier, au moment de mettre sous presse, d'évaluer l'influence qu'il pourrait avoir sur le cours des négociations qui avaient repris, samedi matin, entre l'Association des hôpitaux du Québec et la Fédération nationale des services (CSN) :

"Le premier ministre apprend avec plaisir qu'enfin les syndicats seraient prêts à retourner au travail dans le cadre des offres monétaires définitives faites par le médiateur et approuvées par le gouvernement.

"Il regrette d'apprendre que l'attitude intransigente des hôpitaux sur certaines clauses normatives empêcherait le règlement de la grève. Puisque l'intérêt public l'exige, le gouvernement qui a annoncé la tenue d'une session, n'hésitera pas, pour régler le conflit, à utiliser pleinement la loi des hôpitaux pour nommer un administrateur ayant mandat de poursuivre les négociations et autorisé, s'il y a lieu, de signer au nom des hôpitaux."



Thant: aucun progrès dans la voie d'une négociation

NATIONS UNIES (N.Y.) — U Thant, secrétaire général de l'ONU, a indiqué à son retour à New York d'une visite de cinq jours à Moscou qu'aucun progrès dans la voie d'une solution négociée du conflit vietnamien n'avait été réalisé au cours de ses conversations avec les leaders soviétiques et qu'au contraire ses craintes que le conflit ne se développe en guerre d'envergure avaient été confirmées, l'URSS soulignant qu'elle était prête à "fournir toute l'assistance possible au gouvernement du Nord-Vietnam".

U Thant a lu à l'aérodrome une déclaration préparée à l'avance dans laquelle il a simplement insisté sur la corrélation et la sincérité de ses entretiens avec MM. Brejnev, Kossyguine et les autres dirigeants soviétiques.

La frontière entre le Nord et le Sud-Vietnam, délimitée par les accords de Genève, a environ 400 milles de long depuis les régions montagneuses du Laos jusqu'à la côte. De part et d'autre de la rivière Ben Hai dont le lit suit le 17e

Vietnam: Kossyguine, poussé par les 'durs', pourrait démissionner et l'URSS, intervenir davantage

SAIGON — Les bruits concernant la démission prochaine de M. Kossyguine, chef du gouvernement soviétique, "fatigué de tenir tête aux partisans d'une attitude plus dure au Vietnam", les déclarations tout à fait inhabituelles d'amiraux soviétiques affirmant qu'en cas de guerre thermo-nucléaire, les porte-avions américains employés actuellement au large du Tonkin seraient des cibles idéales, paraissent confirmer les paroles pessimistes prononcées à son retour de Moscou par le secrétaire général de l'ONU, M. Thant, "concernant les dangers que suscite la guerre au Vietnam."

Il ne fait plus de doute que les déclarations de part et d'autre marquent un durcissement et que les Américains, en bombardant une deuxième fois hier la zone délimitée par le 17e parallèle, ont accentué l'escalade.

Aggravation

La décision des autorités américaines d'annoncer officiellement le bombardement de la zone délimitée par le 17e parallèle, la disparition graduelle de cette zone délimitée et, avec elle, peut-être, de la frontière même du 17e parallèle.

L'intervention active de forces armées américaines était attendue depuis plusieurs jours, en fait depuis le moment où, officiellement encore, le porte-parole militaire avait annoncé que les infiltrations de Nord-Vietnamiens avaient pris dans la zone délimitée l'aspect d'une invasion. En juin, ajoutait-il, les unités de la 324e division nord-vietnamienne avaient traversé la rivière de Ben Hai, au 17e parallèle et les deux zones délimitées.

La frontière entre le Nord et le Sud-Vietnam, délimitée par les accords de Genève, a environ 400 milles de long depuis les régions montagneuses du Laos jusqu'à la côte. De part et d'autre de la rivière Ben Hai dont le lit suit le 17e

Voir page 2: Vietnam



M. Kossyguine

LA GRÈVE DES 6 FIRMES

AÉRIENNES SE POURSUIT

Les mécaniciens défilent le président Johnson

WASHINGTON — Défilant le président Johnson qui était intervenu directement pour régler la grève, les mécaniciens de six compagnies de transport aérien ont rejeté dimanche les propositions patronales que leurs dirigeants les avaient invités à accepter.

C'est à une majorité de trois contre un que ce vote a été acquis.

C'est la première fois que le président Johnson ne parvient pas à régler un conflit social en réunissant, comme il l'a fait vendredi dernier, les parties en présence à la Maison Blanche.

Il est plus probable désormais que le congrès va voter une loi d'urgence autorisant le président à ordonner le retour au travail des 35,000 mécaniciens dont la grève affecte six compagnies : TWA, Eastern Airlines, United Airlines, Northwest Airlines et National Airlines. Ces compagnies assurent en temps normal soixante pour cent du trafic passager aux États-Unis.

Le nouveau contrat de trois ans soumis dimanche à la ratification du syndicat des mécaniciens prévoyait une augmentation d'environ sept pour cent des salaires et des avantages accessoires.

Le salaire horaire d'un mécanicien du grade le plus élevé serait porté à \$3.70.

Par ailleurs un conflit a éclaté entre la compagnie Transworld Airlines (TWA) et ses pilotes qui ont demandé à être payés pour la période de grève. Les pilotes ont proposé à la compagnie que cette question soit soumise à la procédure d'arbitrage prévue par leur contrat.

Voir page 2: La conférence

M. KIERANS, au Lac Couchiching:



M. Kierans

L'échec de juin fut celui des hommes et des moyens, et non celui des objectifs

LAC COUCHICHING — L'ex-ministre libéral du Revenu du Québec, M. Eric Kierans, a déclaré devant les participants à la 35e conférence de Couchiching, dimanche soir, que la création d'une "grande société" au Québec a posé des problèmes économiques et sociologiques qui allaient conduire le gouvernement de M. Lesage "au 5 juin."

M. Kierans a résumé sous trois rubriques les difficultés de l'ancien gouvernement québécois d'instaurer une "grande société" au Québec: les relations fédérales-provinciales, les efforts pour augmenter la productivité, ainsi que leurs conséquences sur la société et sur le mode de vie de la province.

Parlant de la "révolution tranquille" au cours d'une conférence ayant pour thème: "Le changement social, l'action du gouvernement, et la politique réaliste", il a dit vouloir souligner que le besoin d'une mise en vigueur effective de philosophies acceptées depuis longtemps constitue bien le seul grand problème.

"L'échec est celui des hommes et des moyens, et non des objectifs", a-t-il dit, "car le dilemme de l'individu dans une société organisée et industrielle ne peut pas ne pas connaître une solution."

M. Kierans considère que l'individu, seul, est vulnérable, exposé à tous les dangers et inutile. "Si nous voulons qu'il soit un bon citoyen, un rôle doit être trouvé pour lui dans un État possédant de bonnes lois et nousrissant le respect dû à la personne humaine."

L'ancien ministre a ajouté cependant que l'on ne peut jamais imposer des changements, et que, dans une société démocratique, c'est en informant et en persuadant que l'on progresse.

Ces changements doivent être améliorés, selon lui, parce que les changements qu'envisage une grande société ou une révolution tranquille sont lourds de conséquences sur les traditions et les méthodes établies, "d'où l'impossibilité de les réaliser par des demi-mesures ou par des compromis."

"Dans le Québec, nous ne sommes pas près d'oublier que la construction d'une grande société sous l'action du gouvernement exige un effort extraordinaire dans le domaine de l'activité politique pratique", a-t-il ajouté.

Selon M. Johnson, Montréal manquerait d'électricité en 1970 s'il y a grève à Manic

QUÉBEC ("Le Devoir") — Si la grève devait se déclencher à Manicouagan et durer une semaine, l'Hydro-Québec ne serait pas capable d'alimenter Montréal en électricité dans quatre ans. C'est du moins ce que prétend un communiqué publié en fin de semaine par M. Paul Chouinard, attaché au premier ministre, M. Johnson.

On sait que 5,000 ouvriers employés à la construction du complexe Manicouagan-Outardes, sur la Côte-Nord, doivent suspendre leurs travaux le 2 août prochain.

Si un arrêt de travail était déclenché sur les cinq chantiers de l'Hydro-Québec, sur la Côte-Nord, ce serait le deuxième dont aurait eu à souffrir la commission depuis le début de l'année. En effet, le complexe Manicouagan-Outardes avait été totalement immobilisé, pendant un mois, au printemps, après le congédiement de quatre ouvriers qui auraient participé à l'expulsion du contremaître Raymond Dion, accusé de manœuvres anti-syndicales sur les chantiers de Outardes-3.

Dans ce secteur vital de l'économie canadienne, si un arrêt de travail intervient, l'Hydro-Québec souffrira un retard considérable dans ses travaux sur le complexe Manicouagan-Outardes qui doit être terminé à une date bien précise afin de rencontrer les exigences du progrès de la province et les commandes placées par les États-Unis, principaux bailleurs de fonds.

A Manic-5, en particulier, le ciment ne peut être coulé que pendant l'été et une partie de l'automne. Le barrage, un des plus gros du monde, doit s'élever de 143 pieds cette année, afin de rencontrer les plans des ingénieurs et l'échéance qui ne saurait souffrir de retard.

La révolution tranquille, qu'il a citée en exemple de l'application des philosophies sociales par un gouvernement, a obligé à un examen du problème constitutionnel du Canada et à une analyse des responsabilités et des droits fiscaux des gouvernements fédéral et provincial.

A ces conflits de juridiction et d'ordre financier, a-t-il expliqué, venait s'ajouter la crainte générale d'une augmentation de la centralisation, "qui ne peut avoir pour effet que de limiter les initiatives provinciales et, par conséquent, l'utilisation de l'intellect et de l'énergie des Québécois aux postes supérieurs de décision."

M. Kierans estime que ce serait en fait une tendance qui, si elle continuait de s'accroître, "conduirait inévitablement à une attitude de frustration et de méfiance particulièrement explosive."

Citant des statistiques démontrant l'accroissement considérable, depuis 1960, des sommes consacrées par l'ancien gouvernement québécois à la Santé, à l'Éducation, à la Famille et au Bien-être social, il a dit qu'elles prouvaient assez clairement que la philosophie économique du Québec est passée de l'individualisme du 18e siècle à une acceptation d'un rôle toujours accru de l'État.

Parlant de l'effort dramatique qui a cherché à faire du Québec une province économiquement vigoureuse et maitresse de son avenir économique, le conférencier a dit qu'il est certain, cependant, que le Québec, ce qui serait d'ailleurs le cas pour n'importe quel pays cherchant à accélérer la cadence de son industrialisation et de son évolution économique.

M. Kierans affirme toutefois qu'un Québec indépendant se trouverait naturellement dans une situation encore plus difficile et devrait remettre indéfiniment à plus tard cette vision d'une grande société, tout en enregistrant pour de nombreuses années une chute considérable de son standard de vie, comme ne l'aurait lui-même pas caché le chef du Rassemblement pour l'indépendance nationale, M. Pierre Bourgault.

Cet effort dans le domaine économique, a-t-il dit, signifiait une rupture avec un passé certes plus paisible et, également, une révolution dans les habitudes économiques.

M. Kierans dit qu'on s'est heurté ici à l'opposition des institutions en place, des groupes en autorité et de ceux qui ne cherchent que leur avantage immédiat.

Le concept d'une grande société, à son avis, exige que l'on pense sur le plan de l'histoire, c'est-à-dire en termes de modifications de longue durée qui ne peuvent tenir compte dans toute leur acuité des soucis d'une population qui, elle, doit affronter les problèmes de l'existence quotidienne.

"Or, ceci peut être politiquement désastreux", fit enfin remarquer M. Eric Kierans.

La conférence des premiers ministres provinciaux débute ce matin — M. Johnson n'y participera pas

La conférence des premiers ministres provinciaux débute ce matin à Queen's Park. Hormis MM. Joey Smallwood, de Terre-Neuve, qui n'y voit qu'une perte de temps, et qui n'assiste plus à ces rencontres depuis déjà plusieurs années, et W. A. C. Bennett, de Colombie-Britannique, retenu à Kelowna pour les fêtes du 14e anniversaire du Crédit social, tous les premiers ministres y sont.

M. Daniel Johnson cependant regrette la capitale québécoise à midi même pour mettre au point les préparatifs ultimes de la session extraordinaire de jeudi. M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'Éducation et de la Justice, son collègue des Affaires culturelles M. Jean-Noël Tremblay et une délégation du mi-

nistère des Affaires provinciales poursuivront les entretiens. La rencontre de trois jours est le prélude de la très importante conférence fédérale-provinciale prévue fin septembre ou début octobre, au cours de laquelle on abordera, à Ottawa, l'épineuse question du partage fiscal, dont les derniers accords prennent fin au printemps prochain et que les onze gouvernements doivent maintenant "renouveler" pour une période de cinq ans.

Renouveler est un euphémisme. Sans se réunir dans l'intention d'étrangler le gouvernement fédéral, les premiers ministres provinciaux, personne ne le dissimule, se rassemblent cette semaine pour étudier un calendrier en dix-sept points — dont on peut à l'avance résumer les

conclusions: Ottawa doit mettre des sommes accrues à la disposition des provinces.

L'assurance-santé

La participation du gouvernement fédéral au programme national d'assurance-santé, qui doit entrer en vigueur l'année prochaine, sera de loin le sujet le plus discuté.

Le premier ministre de l'Ontario, M. Robarts, a déjà exprimé son opinion sur cette mesure: son gouvernement n'y participera pas, à moins que les provinces n'obtiennent une tranche accrue du dollar fiscal.

"Nous voulons l'argent, et établir nos propres priorités, au lieu d'entendre Ottawa nous dicter des mesures qui relèvent de la compétence des

provinces", a déclaré la semaine dernière le premier ministre ontarien, avec plus de franchise.

Le programme d'assurance-santé a déjà été la cible de vives critiques de la part de l'Union nationale et l'on peut penser que M. Johnson ou ses collègues feront connaître leur pensée sur les conditions imposées par Ottawa dans le cadre de cette mesure sociale: le premier ministre québécois, en effet, s'est à plusieurs reprises opposé publiquement au caractère universel qu'exige notamment Ottawa en retour d'un déboursé de 50 p.c. des charges nouvelles que la mesure fait peser sur les trésors provinciaux.

Voir page 2: La conférence



Devant Saint-Jean-de-Dieu, la police provinciale monte la garde en force, mais sans intervenir, pendant que les grévistes maintiennent dans le calme leur ligne de piquetage.

L'affaire Dupont: la CRT décide aujourd'hui

QUEBEC — C'est aujourd'hui, lundi, que la Commission des relations de travail devrait probablement rendre sa décision quant au congédiement de M. Viateur Dupont, président de l'Association

des instituteurs du comté de Québec.

Ce dernier avait été congédié le 31 mai dernier comme instituteur à la Commission scolaire régionale Chauveau. Cette commission scolaire prétendait que M. Dupont avait agi avec grossièreté et impolitesse à l'égard des commissaires. De son côté, M. Dupont et les quelque 900 membres de l'Association alléguent que la Commission scolaire régionale Chauveau congédiait leur président à cause de ses activités syndicales.

Par suite de cette dispute, les membres de l'Association ont remis leur démission en bloc pour la fin des cours, en laissant savoir qu'ils ne retourneraient au travail que si leur président était réengagé.

Ce geste met en cause deux commissions scolaires régionales et 18 commissions scolaires locales, tout en impliquant indirectement quelque 30.000 étudiants.

Le conflit a pris des proportions alarmantes lorsque M. Raymond Laliberté, président de la Corporation des instituteurs catholiques du Québec CIC a lancé un appel à ses quelque 45.000 membres, leur demandant d'ignorer toute offre d'emploi provenant des commissions scolaires du comté de Québec.

L'appel de la CIC n'a pas eu l'heure de plaire à la Fédération des commissions scolaires du Québec qui, à son tour, lança un appel à ses membres de ne pas engager aucun des 900 instituteurs impliqués dans le conflit.

Plusieurs rencontres ont eu lieu entre les membres de l'Association des instituteurs du comté de Québec et des représentants des commissions scolaires concernées, mais sans toutefois donner des résultats concrets.

La Commission scolaire régionale Chauveau avait, un mois après le début du conflit, offert d'annuler sa résolution de non-engagement de M. Viateur Dupont, à condition que ce dernier accepte un congé sans solde d'une période de deux ans et que les instituteurs acceptent de signer "immédiatement" leur contrat d'engagement pour 1966-67.

L'Association avait cependant refusé, en laissant savoir qu'elle considérait l'offre de la Régionale Chauveau comme l'équivalent d'un rachat.

La crainte de voir le conflit s'éterniser a porté l'Association à faire appel à la Commission des relations de travail le 8 juillet dernier.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Opéra sur une musique esquimaude

SASKATOON — Le compositeur Murray Adaskin a exprimé son enthousiasme à l'idée d'entreprendre à l'autonomie la composition d'un opéra sur un thème esquimaux en s'inspirant de la musique folklorique des Esquimaux. L'idée lui en est venue il y a un an à l'occasion d'une visite à Rankin Inlet dans les Territoires du nord-ouest, où se trouvait l'anthropologue R. G. Williamson de l'université de la Saskatchewan, qui a vécu 13 ans parmi les Esquimaux. C'est ce dernier qui lui a remis le livret. M. Adaskin trouve la musique esquimaude très chaude et plaintive.

Manifestation contre la guerre du Vietnam

OTTAWA — Les membres du comité pour mettre fin à la guerre du Vietnam ont commencé samedi, une vigile de 10 jours sur la colline parlementaire à Ottawa. Pendant trois heures par jour jusqu'à 9 août, ils se proposent de manifester avec des pancartes. Le 6 août, une manifestation plus importante aura lieu.

Vietnam

(Suite de la première page)

avec une intensité jamais égale encore dans cette guerre. A chaque raid, les pilotes signalent des explosions trahissant des dépôts de munitions.

De même, les pilotes affirment que non seulement les troupes nord-vietnamiennes franchissent librement la zone dans la portion côtière où le relief est moins accentué que dans la partie laotienne mais que de nombreuses unités de DCA sont installées même dans la portion sud de la zone.

Les avions qui la survolaient étaient pris à partie par une DCA qualifiée d'intense.

Dans le secteur bombardé samedi à un demi-mille exactement au sud du 17e parallèle, les pilotes d'avions de reconnaissance avaient repéré 26 emplacements d'armes de DCA.

Elles tiraient quelques instants avant l'arrivée des bombardiers géants. Deux raids ont été effectués très tôt dimanche matin contre ces installations, dans la partie sud-vietnamienne de la zone.

Au Nord-Vietnam, douze dépôts de carburant ont été attaqués dont certains étaient situés à 22 milles de Hanoi. Deux avions ont été abattus. Les opérations à terre se poursuivent au ralenti. On signale qu'au cours de l'opération "Henry Clay" à 150 milles au nord-est de Saigon qui a pris fin hier, 37 Vietcongs ont été tués.

Les membres de la CRT ont laissé savoir qu'une décision serait rendue aujourd'hui, mais a par ailleurs souligné qu'ils pourraient retarder de quelques jours cette décision, advenant certaines difficultés à venir à un "moindre mal" pouvant régler à l'amiable ce conflit qui dure déjà depuis deux mois.

La conférence

(Suite de la première page)

Johnson, une présence inédite

On suppose que la position de la délégation québécoise se rapprochera davantage de celle de M. Robarts, qui dirige un gouvernement également conservateur, que de celle de son prédécesseur M. Lesage qui avait donné son accord au programme.

La présence d'un nouveau gouvernement à la rencontre qui débute aujourd'hui suffit à lui conférer un caractère inédit. Certes les délibérations se poursuivent à huis clos, mais les observateurs ne manquent pas de vouloir signaler ce qui distingue le nouveau régime de l'ancien. M. Johnson, incidemment, rendant ses homologues pour la première fois depuis qu'il a pris le pouvoir, le 5 juin.

Le premier ministre du Manitoba, M. Duff Roblin, conservateur lui aussi, a déclaré vendredi qu'il s'opposera à toute tentative fédérale de prolonger les accords fiscaux, échus le 31 mars prochain.

"Continuer sous l'empire des accords actuels serait compromettre les finances provinciales", a-t-il dit.

M. Roblin a également signalé un point qui ne manque pas d'intérêt. Il entend réclamer d'Ottawa que le fruit des recherches de la commission Porter sur la fiscalité soit mis à la disposition des provinces avant la tenue de la conférence fédérale-provinciale de l'automne prochain.

Selon le premier ministre, cet entretien n'aurait que peu d'utilité si les gouvernements provinciaux n'étaient pas en mesure d'examiner d'abord les recommandations de la commission d'enquête sur les structures fiscales.

Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Robert L. Stanfield, prétend assister à l'entretien des trois prochains jours "sans objectif précis", a-t-il dit. M. Louis Robichaud, du Nouveau-Brunswick, a refusé de se prononcer. Les deux hommes dirigent néanmoins des provinces qui doivent, à cause de leur sous-développement relatif, compter sur l'aide constante du gouvernement fédéral.

La mise en vigueur du programme pour l'égalité sociale que M. Robichaud entend réaliser au Nouveau-Brunswick, par exemple, l'oblige sans doute à réclamer davantage d'Ottawa, notamment au chapitre de l'assistance fédérale à l'éducation, et il fera connaître ses vues à ses collègues des autres provinces, très vraisemblablement.

Le benjamin des premiers ministres, M. Alexander Campbell, qui a succédé la semaine dernière à M. Shaw, dans l'île-du-Prince-Édouard, a fait savoir quant à lui que les discussions sur la participation fédérale à l'éducation l'intéressent particulièrement, comme celles qui touchent l'ensemble du partage fiscal.

Comme M. Johnson, M. Campbell ne pourra assister à tous les entretiens. Un caucus libéral est prévu à Charlottetown mercredi.

Il a été impossible de rejoindre le premier ministre de l'Alberta, M. E.C. Manning, hier soir. Quant à son collègue de la Saskatchewan, M. Thatcher, il a exprimé ses inquiétudes sur les faiblesses des accords actuels fiscaux.

Notons que la conférence des premiers ministres consiste davantage en un échange de vues entre les chefs provinciaux qu'une prise de position officielle établie. Il s'en dégage naturellement des tendances significatives.

Intervention dramatique

(Suite de la première page)

b) Non-professionnels ou employés généraux dans tout le Québec sauf une différence d'un dollar entre ceux de Montréal et ceux de l'extérieur.

3—Les augmentations générales—

A ces fins, on a constitué trois groupes d'employés :

a) Le premier groupe comprend les 26.000 employés dont le maximum de l'échelle actuelle de salaires se situe à 69 dollars par semaine. Ces nouvelles offres comportent une augmentation de 2 dollars par semaine, répartie comme suit : 4 dollars rétroactifs au premier janvier 1966 auxquels s'ajoutent un autre dollar depuis le premier juillet dernier, plus 3 dollars le premier juillet prochain.

Exemple : le salaire minimum de départ d'une aide non spécialisée, en dehors de Montréal, passera à 58 dollars par semaine le premier juillet 1967; après un an d'emploi, ce salaire s'établira à 63 dollars.

b) Le deuxième groupe comprend 19.600 employés dont le maximum de l'échelle de salaires se situe actuellement entre 70 dollars et 89 dollars par semaine. Ces salariés recevront une augmentation hebdomadaire de 5 dollars, rétroactivement au premier janvier dernier, un autre dollar rétroactivement au premier juillet 1967 et, enfin, trois autres dollars le premier juillet 1967 pour former une augmentation globale de 9 dollars pour la durée du contrat.

Exemple : le salaire d'entrée d'un infirmier sans diplôme passera de 63 dollars à 72 dollars par semaine au premier juillet 1967.

c) Le troisième groupe comprend 11.400 employés dont l'échelle actuelle de salaires est 90 dollars et plus par semaine. Ces employés bénéficieront d'une augmentation de 10 dollars par semaine répartie comme ceci : 5 dollars rétroactifs au premier janvier 1966, 1 dollar rétroactif au premier juillet dernier et 4 dollars à compter du premier juillet 1967.

Aux termes de cette proposition, aucun employé d'hôpital ne gagnera moins de 3.016 dollars par année à compter du premier juillet prochain.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 25 la ligne agate (14 lignes agate au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de case postale est de 25. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi la veille de la parution.

Téléphone : 844-3361 poste 34 ou écrivez à : LE DEVOIR 434 est, Notre-Dame Montréal

REPRESENTANT DES VENTES

Importante compagnie laboratoire de langues et domaine audio-visuel, demande représentants pour le Québec, visiter entreprises et écoles, françaises et anglaises.

Initiation complète fournie aux postulants choisis. Salaire et généreux programme aux employés. Discretion assurée. Nous répondons à toute demande.

Ecrire à : TR SERVICES LIMITED 676 Warwick Drive Baie d'Urfé, P.Q.

DIPLOME EN COMMERCE

Un poste est offert à un jeune diplômé d'université dans un bureau de comptables agréés en pleine expansion. Bon salaire initial et possibilité de promotion.

Ecrire à : Tremblay, Pélubé et associés, C.A. Suite 304, Edifice Lasalle Baie-Comeau, Qué. - Tél. 584-2276

AGENTS DU PERSONNEL

MINISTÈRES DE L'ÉTAT OTTAWA

Traitement jusqu'à \$9.158 par année, selon la compétence. Divers ministères de l'État, à Ottawa, ont un urgent besoin d'administrateurs du personnel. Ces postes vacants pourraient être confiés à des diplômés d'université ayant une certaine expérience en administration du personnel ou dans un domaine étroitement connexe.

Les chances d'avancement sont excellentes. Envoyez votre demande d'emploi ou votre demande de renseignements immédiatement à :

LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA — OTTAWA 4

(Prière de mentionner le programme No 66-700-3)

AGENCE D'ABONNEMENTS

recherche

dame ou jeune fille possédant bonne expérience générale de bureau, pour prendre responsabilité permanente du service, dactylographie nécessaire mais non sténographie. Aptitude à rédiger correspondance anglaise et française. Salaire selon compétence.

Ecrire Case 377, Le Devoir

DIRECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (ASSURANCE-VIE)

L'EMPLOI : Le titulaire aura la responsabilité d'assurer l'entraînement des instructeurs-gerants et représentants de deux institutions d'assurance-vie du Mouvement coopératif Desjardins. A cette fin, il devra concevoir et réaliser un programme de formation sous la direction conjointe des directeurs de la vente, en collaboration avec l'Institut Coopératif Desjardins.

L'HOMME : Instruction de niveau universitaire ou l'équivalent. Expérience pratique en assurance-vie requise. Aptitudes pour la rédaction, l'enseignement et le travail en équipe.

CONDITIONS : Le titulaire pourra demeurer à Montréal, Lévis ou Québec. Salaire à déterminer. Avantages de sécurité sociale, Discretion assurée aux candidats.

Prière de soumettre sa demande d'emploi et son "curriculum vitae" au DIRECTEUR DE LA VENTE, à l'une ou l'autre des adresses suivantes :

LA SAUVEGARDE L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS 152 est, rue Notre-Dame Avenue des Commancheurs Montréal 1, Qué. Lévis, Qué.

Les représentants, les instructeurs-gerants et les responsables du Service de la vente des deux institutions sont au courant de cette offre d'emploi.

Biologistes des pêches et du milieu marin

Jusqu'à \$9.991

Saint-Jean (T.-N.), Sault-Ste-Marie (Ont.) et Halifax (N.E.)

Le ministère canadien des Pêcheries offre plusieurs postes intéressants à des diplômés en biologie des pêches et du milieu marin. Les postes déjà vacants sont les suivants :

A — Gestion des huîtres, Halifax

— Les candidats doivent être biologistes du milieu marin et posséder une certaine formation et expérience en biologie des invertébrés marins.

B — Etudes du saumon de l'Atlantique, Halifax

C et D — Gestion des lacs et cours d'eau, Saint-Jean (T.-N.) et Halifax (N.E.)

E — Recherches sur la lutte contre la lamproïde de mer, Région des Grands lacs, Sault-Ste-Marie, Ont.

— Les candidats aux postes B, C, D et E doivent être diplômés en biologie des pêches, et de préférence, avoir une certaine expérience pratique. Les candidatures des diplômés de 1966 seront prises en considération.

Envoyez votre inscription à la Commission du service civil, Ottawa 4, en mentionnant le numéro de dossier 66-100KF, dans toute correspondance. De plus amples renseignements seront fournis sur demande.

Agent des services régionaux de finance et de gestion

Jusqu'à \$14,625 selon la compétence

Ministère de la Citoyenneté et l'Immigration Montréal, P.Q.

Diplôme universitaire en comptabilité, en commerce, en administration des affaires ou dans des domaines connexes ou membre inscrit, par suite d'un examen écrit, d'une association reconnue de comptables. De plus, les candidats devront posséder une expérience comportant des responsabilités croissantes dans le domaine de la comptabilité ou de la gestion financière, y compris certaines responsabilités en administration ou en surveillance. Il est essentiel de posséder une bonne connaissance des principes de comptabilité de même que l'aptitude à juger sagement et à s'exprimer de façon efficace. On exige une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Précisons ainsi que formules de demande : Commission du service civil, suite 1038, 1165, rue Bleury, Montréal, P.Q. Mentionner le numéro de concours 66-M993. Les formules de demande sont aussi disponibles aux bureaux de poste et à l'Agence du service national de placement. S'inscrire immédiatement.

DÈS CE SOIR ET POUR DEUX SEMAINES



CARMEN CAVALLARO

NICK MARTIN ET SON ORCHESTRE

LE TRIO DE FRANK PAVAN

Réervations : 861-3511

A compter du 16 août THE ANDREWS SISTERS

Salle Bonaventure

LE REINE ELIZABETH

Aurons-nous des autos plus sûres?

La route est meurtrière. Il n'y a pas qu'un seul coupable, il y en a une série. On commence à comprendre que la sécurité doit prévaloir sur l'apparence et qu'il va falloir faire un sérieux effort pour améliorer la sécurité des voitures. La présente crise de confiance dans l'automobile aura sans doute de bons effets. Sélection du Reader's Digest d'août vous donne le pour et le contre. Lisez-le sans tarder!

Faits divers

Arrestation de deux marins militaires

ST-HYACINTHE — Deux membres de la Marine royale du Canada ont été arrêtés en fin de semaine par suite de la mort d'un troisième marin. Ce dernier a été trouvé mort près d'une voie ferrée du CN. Il était à bord d'un convoi passager parti de Montréal en direction de Halifax. L'homme serait tombé du convoi en marche ou aurait été poussé à l'extérieur, à la suite d'une bagarre entre marins.

Vol à main armée

Un caquard repose sur les dalles de la morgue et son complice se cache dans les bois de la région de Sherbrooke à la suite d'une tentative de vol à main armée sur un couple d'horticulteurs de Deauville, à l'ouest de Sherbrooke. Les horticulteurs, M. et Mme Aldéric Yergeau, revenaient du marché lorsqu'ils furent attaqués par les bandits. Une bataille éclata au cours de laquelle M. Yergeau tua l'un d'eux avec son arme tandis que l'autre prit la fuite.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Un partisan de la suppression du français se ravise

TORONTO — M. Deane Russell, président de la "Voice of Canada League", un organisme qui prône la suppression du français au Canada, est devenu membre de la "Citizens Civic Action Association", fondée récemment par le député libéral de York East, M. Steven Otto, pour donner aux Canadiens qui ne sont pas d'origine anglaise ou française une voix dans les affaires publiques, et pour appuyer les candidats qui favorisent l'unité. M. Russell a dit qu'il avait modifié son attitude parce qu'il était anti-français aujourd'hui, "c'est comme s'en prendre à la maternité". Il a précisé qu'il peut persuader environ 500 des 700 membres de son association d'entrer dans la CCAA, mais que les autres "ont trop de préjugés et d'œillères dans leur anglophilie".

M. Côté fait allusion à l'incident du bureau de poste à Edmonton

EDMONTON — Le ministre des postes, M. Jean-Pierre Côté, a fait allusion au tollé qu'avait provoqué au printemps la pose d'une plaque sur laquelle le français apparaissait avant l'anglais sur le nouveau bureau de poste d'Edmonton. En inaugurant le bureau de poste vendredi, il a prononcé la première partie de son discours en français. Puis, passant à l'anglais, il déclara: "J'espère que vous ne me tiendrez pas rigueur d'avoir placé le français avant l'anglais dans mon discours. Sur la plaque originale, qui fut remplacée par la suite, les mots "Bureau de poste" étaient au dessus et les mots "Post Office" étaient au dessous."

Congrès des jeunes libéraux de la N.-E.

HALIFAX — Joseph MacLusko, député libéral de Hamilton-Ouest, sera le principal conférencier au congrès de l'Association des jeunes libéraux de la Nouvelle-Écosse, du 9 au 11 septembre. MM. MacEachen, ministre de la Santé, Jean-Luc Pépin, ministre des mines et Gérald Reagan, chef du parti libéral de la Nouvelle-Écosse, participeront au congrès.

5,000 personnes au festival ukrainien

DAUPHIN — Le premier festival ukrainien au Canada a eu lieu en fin de semaine à Dauphin au Manitoba, pour commémorer l'arrivée des premiers pionniers en provenance de l'Ukraine, il y a 75 ans. Cinq mille personnes ont assisté à l'ouverture vendredi, où M. Jack Pickersgill, ministre des transports, a loué le courage des pionniers et invité la foule à perpétuer leur héritage culturel.

L'EAU DÉGOUTTE ?

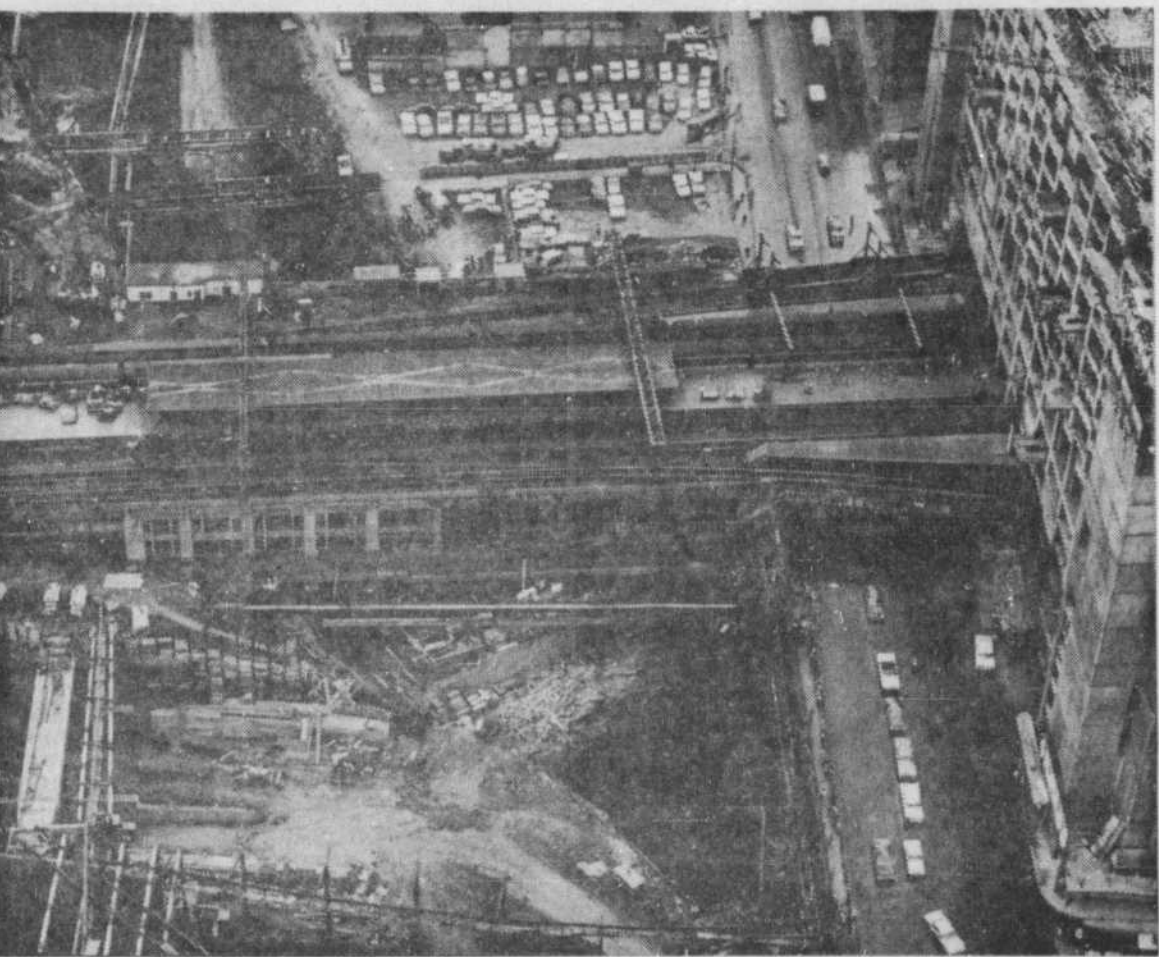
Faites installer les **GOUTTIERES "PRIMEAU"** GALVANISÉES ALUMINIUM OUTVRES. Estimation gratuite. * MONTREAL — 322-4160 * QUEBEC — 872-9244 **PRIMEAU METAL INC.**

Pour un déjeuner réussi Prenez rendez-vous dès maintenant

chez **Moishe's STEAK HOUSE** Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal 3961, boul. St-Laurent — Permis complet — VI, 5-3509 Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

Ontario : l'Association médicale invite les médecins à ignorer les services d'assurance-maladie

TORONTO — L'Association médicale de l'Ontario a demandé à ses membres de traiter directement avec les patients et non pas avec les services gouvernementaux d'assurance-maladie. Dans une plaquette publiée spécialement pour être distribuée dans les cabinets de médecins, l'Association explique que c'est le patient et non pas le gouvernement qui doit contrôler les services médicaux. "Si les médecins sont payés par l'assurance-maladie, c'est-à-dire par le gouvernement, écrit l'Association, à l'intention des patients, vous vous réveillerez peut-être un matin pour découvrir que votre médecin travaille pour le gouvernement et non pour vous". La relation entre le médecin et vous est renforcée quand vous prenez la responsabilité de ses honoraires, ajoute l'Association. Les médecins ne dirigent pas l'assurance-maladie, et craignent un peu qu'un jour l'assurance-maladie les dirige eux, et ainsi contrôlent vos soins médicaux. La plaquette présente l'assurance-maladie gouvernementale comme une bonne protection pour n'importe qui, mais non pas la meilleure protection pour tout le monde. Elle précise que les médecins préfèrent travailler sous un régime privé d'assurance du genre de ceux que la profession médicale a mis en marche. Ces régimes ne sont pas meilleurs que le régime gouvernemental, mais présentent des services différents, conclut l'Association médicale.



Les voies ferrées apparaissent encore, il y a quelques années, comme une balafre ineffaçable au visage de la métropole. Mais l'expansion phénoménale des dernières années cicatrise cette plaie progressivement. Ce fut d'abord le camouflage des voies ferrées en direction nord de la gare centrale par l'érection de l'édifice crucial de la Place Ville-Marie. Quant aux voies en direction du pont Victoria, elles se ferment rapidement, elles aussi, à la vue des Montréalais. Après l'érection du siège social du CN, immédiatement au sud de la gare centrale, on en est à celle de la Place Bonaventure, plus au sud, dont les travaux progressent à grands pas. Sauf pour les artères du quartier, qui devront continuer à supporter la charge hideuse des plans urbains d'un autre âge, le centre-ville poursuit allègrement un maquillage de belle venue.

Après les passeports, la compagnie de l'Exposition lance les livrets-primes

L'Expo lance aujourd'hui la seconde phase de son programme de prévention et offre maintenant, en plus des passeports d'entrée, des livrets-primes.

En annonçant la nouvelle, le directeur du programme de prévention, M. Jean-Paul Lussier, a fait savoir qu'il serait bientôt en mesure de faire connaître les résultats de la période initiale de prévention. Il a précisé que la seconde période durerait jusqu'au 28 février de l'an prochain.

Les livrets-primes sont des livrets de coupons servant de billets d'entrée ou permettant d'acheter, à prix réduit, des repas, des brevets ou encore le guide officiel ou la carte souvenir de l'exposition. Révisés en 1962, ces coupons offrent aussi des rabais importants sur l'entrée ou la participation à diverses attractions.

Les adultes pourront se procurer deux sortes de livrets-primes, selon qu'ils possèdent ou non leur passeport d'entrée.

Tous les livrets-primes sont conçus pour deux personnes. La première sorte comprend deux passeports d'un jour, un coupon permettant de se procurer un guide officiel ou une carte souvenir, deux coupons pour une représentation du festival mondial, deux coupons de repas, huit coupons de transports et quatre coupons donnant accès aux manèges du parc d'attractions de la Ronde.

Un tel livret, d'une valeur de \$12 se vendra \$8. L'autre sorte de livret, offert aux visiteurs qui ont déjà leur passeport, contient les mêmes coupons sauf les passeports. Évalué à \$5,25, il se vendra \$3,80. Il y a aussi un livret sans passeport pour enfants qui est évalué à \$4 et se vendra à \$2,90. À Seattle, en 1962, les livrets-primes ont constitué 60 pour cent des recettes de la prévente. M. Lussier a expliqué que l'immense popularité de ces livrets-primes est confirmée par le fait qu'à Disney-

LE DEVOIR

MONTREAL, LUNDI, 1er AOÛT 1966 TROIS

M. Bertrand: il serait illusoire de vouloir uniformiser l'esprit des lois

QUEBEC — "On peut souhaiter que, d'un océan à l'autre, les citoyens jouissent des mêmes droits et privilèges. Il serait néanmoins illusoire de vouloir uniformiser l'esprit des lois, esprit qui est à l'image de chaque communauté culturelle et politique".

C'est l'opinion qu'a exprimée le ministre de la Justice du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, à l'occasion de la 75e réunion annuelle de la "National conference of Commissioners of Uniform State Laws", à Montréal, samedi.

Le ministre, qui a fait l'histoire des tentatives d'uniformisation des lois au Canada, a insisté sur le fait que la présence, au sein de la communauté canadienne, d'un Québec régi par un code civil distinct, avait obligé les juristes canadiens à faire preuve d'ingéniosité.

M. Bertrand s'est dit d'avis que l'uniformisation des lois au Canada revenait aux États provinciaux "auxquels la constitution attribue la juridiction en matière de droit civil".



A défaut de se conformer à ce premier principe, a dit le ministre, il ne resterait plus qu'à abolir les parlements provinciaux.

Selon lui, l'uniformisation des lois constitue en certaines matières un objectif éminemment valable et d'autant plus que, sur notre continent et à notre époque, les activités économiques entraînent une interdépendance marquée des régions économiques.

Par ailleurs, M. Bertrand s'est dit d'avis que la "conférence" a toujours pris soin de considérer le code civil de la province de Québec comme un fait accompli et comme une institution digne de respect.

"En plus de revêtir un caractère volontaire, a-t-il noté, la conférence n'a jamais tenté de porter atteinte aux fondements d'un droit civil basé sur les aspirations particulières du peuple québécois".

C'est l'automne des congrès politiques dans tout le pays

OTTAWA — C'est la "rentrée des partisans" à l'automne: le parti libéral fédéral tient son premier congrès général depuis 1961, du 10 au 12 octobre, tandis que les assises conservatrices, qui s'étaient réunies la dernière fois en 1964, sont convoquées à Ottawa également du 13 au 15 novembre.

Dans les deux cas, 2,000 délégués environ prendront part aux délibérations et la direction des partis risque d'être ensablée sous une masse de résolutions qui traduiront leur irritation pour les politiques abstraites et les grandes théories.

De son côté le Nouveau parti démocratique qui a tenu un congrès général à Toronto l'année dernière se réunit de nouveau à Saskatoon en novembre, cette fois dans une "conférence des Prairies" avec tout entière sur le développement rural et agricole.

Le Ralliement des créditistes et ses neuf députés aux communes tiendront leur assemblée nationale à Drummondville du 8 au 10 octobre. On attend mille délégués.

Ce parti tente un rapprochement avec leurs anciens alliés sous la direction de M. Robert Thompson, mais les créditistes de l'ouest sont, plutôt froids. Enfin, la présence du Ralliement national provincial, une fusion de créditistes fédéralistes et de souverainistes québécois, ajoute un élément de plus à l'intérêt des assises de Drummondville. Le RN doit lui-même faire une "autopsie" de la dernière campagne provinciale, à Victoriaville, à la mi-août.

Les congrès libéral et conservateur d'Ottawa qui auront lieu au château Laurier attireront naturellement le plus grand intérêt.

L'on pense que les délégués réclameront surtout des mesures concrètes, réalisables, et un "leadership" plus soucieux d'action réelle que jadis. Les grandes thèses politiques semblent irriter de plus en plus les partisans inquiets de la crise de commandement qui secoue le Canada tout entier, inquiets aussi de l'avenir même du pays qui demeure aussi incertain qu'il y a cinq ou six ans.

Si des conflits de personnalités surgissent, ce sera surtout au niveau exécutif des partis. La position de MM. Pearson et Diefenbaker ne semble pas menacée et si certains sont avidement tentés par la succession, personne n'ose compromettre ses chances futures en se faisant aujourd'hui l'investigateur d'une révolte dont nul ne peut prévoir les conséquences. Les partis, croit-on seront appelés à définir les problèmes suivants: le Canada peut-il se payer le luxe de poursuivre sa marche dans le sentier coûteux de la sécurité sociale; quelles mesures de contrôle notre pays peut-il imposer pour sauvegarder la souveraineté nationale; quelle orientation constitutionnelle le Canada doit-il choisir et quels rapports doivent-ils s'établir entre "Anglais et Français".

Les chefs de parti s'attendent à un "membership" accru qui voudra se faire écouter. Un grand nombre d'associations locales vont soumettre des résolutions et les exécutifs examineront depuis quelque temps déjà le choix d'un thème concret qui pourrait pivoter, par exemple, autour des citoyens pris comme consommateurs davantage que comme abstraction civique.

Aussi nature que Célestins



Si naturellement idéale qu'on ne lui a rien ajouté, l'EAU DE VICHY CÉLESTINS est une eau diététique appréciée qui convient à tous, aux enfants comme aux adultes et dont la réputation remonte à 2,000 ans. Aidez votre digestion en buvant quotidiennement VICHY CÉLESTINS. Légèrement thérapeutique, l'eau minérale alcaline naturelle VICHY CÉLESTINS apporte à l'organisme des sels minéraux et des oligo-éléments qui contribuent aux digestions faciles. IMPORTÉE DE FRANCE, CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.

Méfiez-vous des imitations, Exigez toujours **VICHY CÉLESTINS** l'eau qui fait... du bien! 32 OZ. 59¢ — 16 OZ. 39¢ — 8 OZ. 25¢

Vina Starr, 22 ans, de la bande des Kwakwaka'wakw (Québec); Marie Knockwood, 19 ans, de la bande des Mic-Macs, de Mount Stewart (I.P.E.); Janice Lawrence, 19 ans, de la bande des Okanagan, Vernon (C.B.); Doreen Many Fingers, 21 ans, Cris du sang, Lethbridge (Alb.); Alice Maichand, 22 ans, de la bande des Okanagan, Vernon (C.B.); Laura McMillan, 25 ans, de la bande des Niskas, de Calgary; Velma Robinson, 24 ans, de la bande des Ojibways, de Sault-Sainte-Marie (Ont.).

Dans le vent Pour des chemises et autres vêtements lavés à la moderne, un simple coup de fil aux experts Jolicoeur: LA. 1-2161.

LA. 1-2161 **Jolicoeur** Fondé en 1907 100 camions bleu et blanc pour mieux vous servir

Air Canada veut établir des tarifs spéciaux pour l'Expo

Air Canada réclamera l'établissement de tarifs spéciaux de promotion entre l'Europe et le Canada, pour la durée de l'Expo 67, lors de la réunion de l'Association internationale du transport aérien qui aura lieu à l'Expo au mois de septembre.

Une école pour les chauffeurs de taxi

Le directeur de l'Office municipal du tourisme de Montréal a annoncé la création d'une école pour les aspirants chauffeurs de taxi dans la métropole.

M. Lucien Bergeron a fait savoir que les autorités montrealaises avaient décidé de patronner une telle école qui serait dirigée éventuellement par le service d'éducation des adultes de la Commission des écoles catholiques de Montréal, en collaboration avec le ministère de l'Éducation.

La formation des chauffeurs de taxi est devenue nécessaire par suite de l'échec de plusieurs des 2,000 candidats chaque année à l'examen de chauffeurs de taxis de la ville de Montréal.

Si la requête est agréée, le billet aller-retour Londres-Montréal, dans la catégorie des voyages tout-compris de 7 à 14 jours, coûtera \$260 au lieu de \$300.

Air Canada demandera aussi l'approbation de tarifs réduits sur les lignes reliant Vancouver, Calgary, Edmonton et Winnipeg à Londres. Actuellement, les tarifs des envolées en partance de l'ouest canadien sont plus élevés que ceux des envolées Londres-Montréal.

C'est aujourd'hui que la société Air Canada étendra la ligne de la Floride de Tampa jusqu'à Miami, avec les nouveaux appareils DC-9. Pour commencer, il s'agira d'une liaison quotidienne aller et retour entre Montréal et la Floride, sans escale à Toronto. La ligne Canada-Tampa a été inaugurée le 2 avril 1966. Cette année-là, Air Canada ne transportait que 747 passagers sur cette ligne. L'an dernier, le nombre atteignait 31,785.

land, 75 pour cent des visiteurs s'en procurent avant d'entrer sur le terrain.

Expérience décevante

M. Lussier a fait remarquer que la direction de la foire de New York n'avait pas jugé bon d'offrir des livrets-primes et qu'elle avait confié cette tâche à une trentaine d'entre-

preneurs privés. L'expérience n'eut que peu de succès à cause de la confusion créée chez les visiteurs par cette multiplicité des livrets. M. Lussier a ajouté que la Compagnie de l'Exposition avait décidé de garder le contrôle de l'impression des livrets-primes et que ceux-ci seraient vendus par les comptoirs officiels qui offrent déjà les passeports de l'Expo.

Douze hôtesses pour le pavillon indien

Douze jeunes Indiennes, choisies dans tout le Canada, ont été désignées pour jouer, l'année prochaine, le rôle d'hôtesse au pavillon des Indiens du Canada à l'Expo 67, à Montréal.

Les douze hôtesses ont été choisies parmi les quelque 280 jeunes Indiennes, représentant toutes les parties du Canada, qui s'étaient portées candidates pour remplir ces fonctions. Des jurys de sélection, organisés au printemps dernier dans 10 grandes villes, ont interviewé les jeunes filles. Les hôtesses ont été choisies non seulement en raison de leur apparence et de leur personnalité, mais aussi en fonction de leur intelligence et de l'intérêt qu'elles attachent aux traditions et à la culture indiennes ainsi qu'aux problèmes des Indiens face à la vie contemporaine.

"Ces postes ont fait l'objet d'une très forte concurrence", a déclaré le chef Andrew Tanahokate Delisle, commissaire général du pavillon des Indiens du Canada. "L'enthousiasme que ces jeunes personnes ont manifesté à l'endroit du pavillon, ainsi que l'intérêt qu'elles ont témoigné envers les traditions et la culture indiennes, est des plus encourageants. Les douze jeunes filles qui ont été choisies et toutes celles qui s'étaient portées candidates, font vraiment honneur à la nation indienne. Je suis encouragé à la pensée que l'avenir des Indiens du Canada repose dans leurs mains".

Les jeunes filles qui ont été choisies sont: Miles Dolores Delorme, 27 ans, de la bande des Cris, Montréal; Diana Diabo, 18 ans, de la bande des

Le difficile pari de M. Wilson

Le championnat mondial du soccer est venu à point nommé distraire pour quelques jours l'opinion publique anglaise des graves problèmes que connaît le pays, de la véritable crise qu'il traverse. Retour de Washington, le premier ministre Wilson a trouvé une presse selon le cas pessimiste ou hostile et un monde syndical de plus en plus enclin à s'opposer à la pièce maîtresse du programme d'austérité : l'interdiction des hausses de salaires et de prix pendant six mois, rétroactivement au 20 juillet, et la nécessité de l'approbation gouvernementale pour les hausses qui interviendraient dans les six mois suivants.

Comme pour ajouter aux soucis du gouvernement travailliste, une nouvelle et grave crise éclate au Nigeria, principal pays africain du Commonwealth, qui paraît s'orienter vers l'anarchie, tandis que la Zambie et d'autres pays africains reprochent violemment à Londres sa "mollesse" envers le régime blanc de la Rhodésie et menacent de se retirer du Commonwealth. Pendant ce temps, la situation s'aggrave dans la péninsule arabique et en Aden, où le Royaume-Uni ne doit qu'à la division des mouvements nationalistes d'échapper à un soulèvement général.

M. Harold Wilson a su trouver des accents "churchilliens", la semaine dernière, en s'adressant à la nation anglaise pour lui expliquer les difficultés actuelles et pour l'exhorter à accepter avec sérénité les mesures d'austérité considérées comme inévitables par le cabinet (et comme insuffisantes par de nombreux spécialistes étrangers). Il est évident qu'il joue sa propre carrière politique et le sort de son gouvernement dans les prochains mois.

L'aide gauche du parti travailliste ne conteste certes pas la gravité de la situation mais doute de l'efficacité des mesures retenues par le gouvernement. Il en va de même de plusieurs des grandes fédérations syndicales et le comité exécutif du T.U.C. qui avait d'abord approuvé, provisoirement et avec réserves, le projet gouvernemental — dans sa première version — procède à un examen attentif de la nouvelle version et pourrait refuser de suivre M. Wilson. Ce que la gauche du Labour et du T.U.C. reproche essentiellement au gouvernement, c'est de s'obstiner à défendre la livre sterling et à maintenir les engagements politiques et militaires de la Grande-Bretagne à travers le monde bien que le pays n'en ait plus les moyens, de faire supporter aux travailleurs le coût de mesures qui de toutes façons ne ménageraient qu'un surcroît. Là-dessus, leur analyse rejoint assez bien celle de commentateurs étrangers qui estiment que le gouvernement anglais obtiendra au mieux un redressement fragile et provisoire : il pourra sans doute enrayer la dégradation de la situation, il est douteux qu'il puisse la redresser, c'est-à-dire relancer l'expansion.

A Washington, d'ailleurs, M. Wilson n'a pas fait mystère de sa conviction dans la vocation mondiale du Royaume-Uni et de sa foi dans les ressources profondes du peuple britannique : tout en reconnaissant que le pays traverse une phase critique, il s'est élevé avec véhémence contre les milieux "qui prennent plaisir à noircir le tableau". Il a eu d'autre part la satisfaction de s'entendre comparer à Churchill par le prési-

dent Johnson, ce qui a eu pour effet de susciter l'ire et l'ironie d'une partie de la presse britannique.

Comme il arrive souvent en période de crise, cette presse est volontiers injuste pour M. Wilson. Si la comparaison de M. Johnson était excessive et de toutes façons inopportune, il reste que Wilson a de Churchill la ténacité et — tout homme de gauche qu'il se veuille — un vif attachement au prestige et aux intérêts mondiaux de la Grande-Bretagne, ainsi qu'au Commonwealth. Mais il se trouve engagé dans une contradiction grandissante : pour maintenir les apparences du statut mondial du Royaume-Uni et la vocation du sterling comme monnaie internationale, il est amené à lier de plus en plus sa politique étrangère, voire sa politique tout court, à celle des Etats-Unis, réduisant ainsi constamment une liberté de manœuvre que ses prédécesseurs, il est vrai, avaient déjà fort entamée. Ce qui fut à partir de la deuxième guerre mondiale "l'alliance particulière" ou "privilégiée" des deux grandes puissances anglo-saxonnes, est en passe de se transformer, au détriment du Royaume-Uni, en une "sujétion privilégiée".

C'est un secret de polichinelle que M. Wilson a fait son voyage éclair à Washington pour obtenir la caution et l'approbation de la Maison-Blanche à son programme d'austérité, puisque aussi bien le soutien de la livre dépend de la bonne volonté des Etats-Unis. Il fallait aussi l'appui du grand allié, désormais tuteur implicite, au projet de réduction des effectifs britanniques en Allemagne et dans le Sud-Est asiatique. On voit mal dans ces conditions que la politique étrangère anglaise ne soit pas liée étroitement à celle de Washington : qu'il s'agisse de l'O.T.A.N., du Moyen-Orient ou du Vietnam, Londres doit s'aligner sur les positions américaines ou du moins s'interdit de les désavouer par l'essentiel.

On comprend alors que M. Wilson ait été poliment éconduit à Moscou le mois dernier et que les pays même du Commonwealth regardent de plus en plus ailleurs qu'à Londres pour régler leurs différends ou leurs problèmes d'ordre économique ou politique.

En Europe continentale, même les partisans les plus fervents jusqu'ici de l'adhésion du Royaume-Uni au marché commun se prennent à hésiter : il n'est pas spécialement tentant d'accueillir un partenaire menacé par la banqueroute et dont l'endettement à court terme représente quatre fois la réserve d'or et de devises fortes. C'est sur le plan économique et financier et non plus sur le plan politique que se pose le problème de l'entrée de Londres dans la Communauté économique européenne.

C'est un redoutable pari que fait aujourd'hui M. Wilson : celui de sauver la livre et d'assainir la situation économique par un programme d'austérité et une politique de déflation en affrontant l'hostilité du monde syndical et le scepticisme de l'étranger. S'il l'emporte au prix d'un fort accroissement du chômage et d'une plus grande dépendance des E.-U., aura-t-il vraiment gagné ? S'il n'atteint pas son objectif, on voit mal comment il restera possible d'empêcher une dévaluation de la livre, dont d'ailleurs — signe des temps — certains journaux anglais commencent à parler comme d'une mesure inévitable.

Jean-Marc LEGER

Enfin, une échéance clairement définie

Les négociations avaient repris de plus belle, en fin de semaine, en rapport avec la grève des hôpitaux. Il semblait encore possible qu'un règlement satisfaisant soit trouvé bientôt.

Mais l'élément vraiment neuf et décisif n'était pas là. Il y a plus de deux semaines, après tout, qu'on fait miroiter aux yeux de l'opinion cette hypothèse, sans cesse contredite, d'un règlement prochain. A force d'entendre parler de négociations indéfiniment reprises, puis tendues, puis interrompues, puis encore rouvertes, le citoyen impatient a fini par se lasser, par perdre confiance en l'aptitude des négociateurs à trouver un terrain d'entente.

Le vrai élément nouveau venait, paradoxalement, de l'annonce d'un événement qui n'aurait pu être pas lieu, c'est-à-dire de la convocation d'une session extraordinaire de la législature. En annonçant qu'il y aurait une session jeudi, M. Johnson, après une attente qui fut beaucoup trop longue, a enfin fait passer de tout son poids la puissance du pouvoir politique. Il a fixé une échéance certaine, mathématique, au-delà de laquelle toute tergiversation, toute "procrastination" sera terminée.

D'abord accueillie avec scepticisme, la perspective d'une intervention du parlement semble avoir introduit dans le conflit une nouvelle note de réalisme, un désir plus pressant de compromis. Quelle que soit la formule de règlement — si on en trouve une d'ici jeudi — on peut être assuré que cette formule ne pourra être établie qu'au prix de lourdes concessions que les intéressés auraient refusé d'envisager il y a à peine quelques jours.

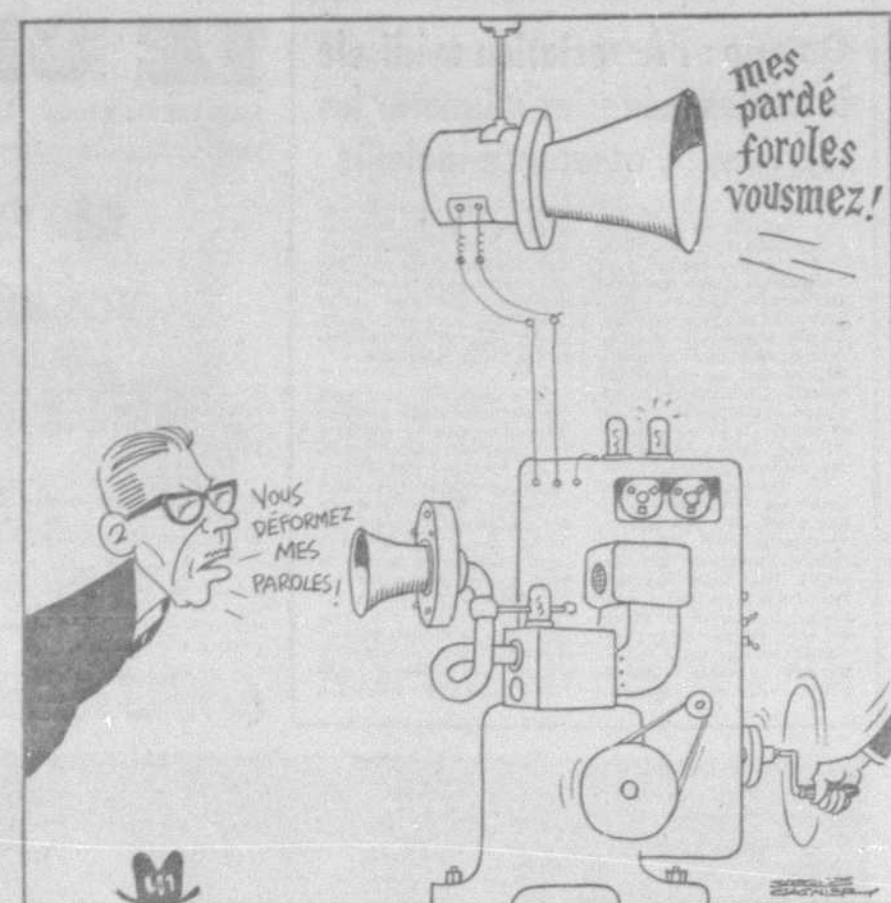
Il était temps que cette décision soit prise par M. Johnson. Un chef d'Etat plus énergique l'aurait prise il y a au moins une semaine. On sait au moins que tout le monde mar-

BLOG-NOTES

Nous ne pouvons, à ce sujet, que réitérer l'opinion que nous avons déjà exprimée la semaine dernière : il serait imprudent et inopportun, pour le gouvernement Johnson, de vouloir, à ce moment-ci, apporter des changements importants à la législation québécoise de travail. Le gouvernement et l'opinion ont été gravement influencés en ce domaine par des considérations de court terme, de certaines implications concrètes de la législation adoptée par le parlement en 1964. L'Union nationale s'était alors prononcée — on s'en souvient — en faveur de la reconnaissance du droit de grève pour les employés des services publics.

L'expérience de la grève des hôpitaux et celle des conflits qui ont eu lieu et qui se dessinent à l'Hydro obligent certes à repenser froidement toute cette question, à se départir même de certaines considérations sentimentales qui ont pu influencer les débats et les décisions de 1964. Mais aucun changement majeur ne devrait intervenir avant qu'on ait eu le temps de digérer davantage les mauvais souvenirs des dernières semaines et de réunir dans un esprit plus serein toutes les données nécessaires à la formulation, si besoin il y a, d'une nouvelle politique.

Les syndicats, en particulier, ont tout intérêt à ce que soit différé de quelques mois un débat fondamental sur ces questions, car une très large



L'aide financière aux pays du tiers monde donne des signes d'essoufflement fort inquiétants

par Micheline PAUNET

Devant la Commission économique des Nations unies pour l'Europe réunie à Genève le mois dernier, M. Philippe de Seynes, sous-secrétaire aux affaires économiques et sociales de l'O.N.U., brossait un tableau assez sombre de l'attitude des pays industrialisés face aux problèmes du développement du "tiers monde". "Il nous faut bien constater que les mouvements de capitaux vers le "tiers monde" n'ont pas augmenté dans une période prolongée de croissance exceptionnelle rapide, et l'on ne peut envisager sans inquiétude ce qu'il en sera si nous devons entrer dans une période prolongée de croissance moins rapide..."

Cette inquiétude, la plupart des responsables et des spécialistes internationaux la partagent et tentent depuis plus d'une année de la communiquer aux autorités des pays riches. Ils s'alarment surtout de constater que, non seulement le démarrage des économies sous-développées se révèle difficile, mais que l'écart entre leurs revenus nationaux et ceux des pays industrialisés ne cesse de s'aggraver, contrairement aux effets recherchés. Qui plus est, après quelques années d'une conjoncture extrêmement favorable, pour leurs économies, les Etats industrialisés à économie libérale ne sauraient se targuer d'avoir sensiblement accru leur aide au "tiers monde", elle semble au contraire marquer une pause et rien n'indique une prochaine amélioration.

Ces symptômes surviennent au beau milieu des années 1960, choisies par l'Assemblée générale de l'O.N.U. comme cadre d'une vaste campagne de solidarité internationale, celle de la Décennie pour le développement (1960-1970).

La résolution du 19 décembre 1961 instituant la Décennie pour le développement fixait deux objectifs essentiels : les pays industrialisés devaient consacrer chaque année un minimum de 1% de leur revenu national à l'aide aux pays en voie de développement. Ces derniers devaient de leur côté accroître le taux annuel de croissance de leur revenu national global de 5% jusqu'en 1970, terme de la Décennie. Ni l'un ni l'autre de ces pourcentages ne sont observés, six ans après le début de la Décennie. Un rapport du secrétaire général de l'O.N.U., publié l'année dernière (1), permet de faire le point : les conclusions qui s'en dégagent sont assez pessimistes pour que M. Thant ait eu recours à quelques perspectives en ce domaine d'"aussi sombres qu'avant". De fait, pour des raisons très diverses, dont la principale est la poursuite de l'explosion démographique, le produit national brut par tête d'habitant s'est accru beaucoup moins vite dans les pays en voie de développement que dans les pays riches, d'où une accentuation

de l'inégalité. Le rythme de croissance a même régressé chez les premiers, tombant de 4,5% par an en 1955-1960 à 4% en 1960-1963. Quant au montant de l'aide financière, il plafonnait à 7,9 milliards de dollars en 1964 (ensemble des contributions des pays d'économie libérale), alors qu'il atteignait déjà les 8 milliards en 1961, année record en ce domaine. Le chiffre de 1964 correspond à une moyenne de 0,98% des revenus nationaux, soit un taux inférieur à celui qu'avait prévu l'Assemblée générale de l'ONU au titre de la Décennie.

Et pour l'année 1965, dont les statistiques ne sont pas encore connues, on s'attendait à l'O.C.D.E. à une nouvelle stagnation, en raison des mesures prises par certains pays occidentaux pour surmonter leurs difficultés de balances de paiements, et en premier lieu par les Etats-Unis, dont la politique d'aide à l'étranger traverse une phase difficile. D'année en année, il n'est question au Congrès que de réduire des crédits qui, depuis le lancement du plan Marshall point de départ de l'aide américaine à l'étranger — n'ont cessé de décroître. En 1949, le total de l'aide américaine représentait 2% du produit national brut américain ; aujourd'hui, la proportion n'est plus que de 1,3% (sauf qu'on peut ajouter 1,4% au titre de l'aide militaire).

Il est vrai que l'Europe tire de ses ruines à depuis lors assumé sa part du fardeau. Ce sont des pays européens, comme la France, la Belgique ou le Royaume-Uni, qui assurent actuellement les contributions les plus fortes, par rapport à leur produit national brut dépassant le taux prévu de 1% — alors que l'effort américain reste plus proche de 0,9%. Mais, en chiffres absolus, les Etats-Unis demeurent le principal donateur et le rattrapage de leur effort n'arrive pas à être compensé d'une façon appréciable par les effets d'une politique légèrement plus généreuse de la part de certains pays européens. Ni même par l'entrée en scène, depuis moins de dix ans, des pays du bloc de l'est y compris la Chine, dont l'ensemble des contributions ne représente encore que 10% environ du total mondial de l'aide financière internationale.

Vers un assouplissement des conditions du crédit

L'expérience aidant, les spécialistes se sont aussi aperçus que l'aide financière ne possède pas toutes les vertus qu'on s'était d'abord plu à lui reconnaître. Les canaux qu'elle emprunte — la majorité des capitaux sont distribués, on le sait, par voie d'accords bilatéraux — la réduisent souvent à un vulgaire moyen de pression sur les gouvernements des pays bénéficiaires, au service d'in-

dispositions précises du code du travail. Certains observateurs ont émis l'hypothèse que M. Johnson pourrait vouloir profiter de la session de jeudi pour proposer des amendements importants à la loi des hôpitaux. Cette hypothèse ne paraît guère plus réaliste que la précédente. Le premier ministre a, en effet, annoncé la création prochaine d'une commission d'enquête sur les hôpitaux. A moins qu'il ne veuille tout simplement faire adopter une loi à cette fin, on ne voit pas quels amendements substantiels il pourrait apporter à la loi actuelle avant que la commission projetée n'ait accompli son travail de recherche et fait rapport au gouvernement.

C. R.

Indonésie : pour Soukarno c'est la fin

Avec son sens habituel de la mise en scène, le président Soukarno a prouvé de l'invincibilité du nouveau cabinet indonésien, vendredi dernier, pour tenter de renouer avec l'opinion nationale et étrangère, ses prérogatives de chef d'Etat. Mais cette explosion, bouffonne et dramatique à la fois, ne trompe personne et n'est pas en tout cas pour impressionner la nouvelle équipe dirigeante. Ce fut sans doute la l'une des dernières manifestations d'autorité de l'homme qui, pendant près d'un quart de siècle, a dirigé les destinées de l'Indonésie.

Certes, il est arrivé fréquemment à Soukarno de se trouver dans une situation difficile et de s'en tirer habilement mais c'est qu'il avait conservé l'appui de la population et la fidélité de la majorité des forces armées. Cette fois, et depuis les sombres événements de septembre-octobre 1965, Soukarno est seul et son isolement n'a cessé de s'accroître : il est victime de sa propre duplicité et de ses propres calculs. Il avait accepté de cautionner la tentative de coup d'Etat du parti communiste et de laisser décapiter les forces armées ; celles-ci, avant puis l'extrême gauche de vitesse, il a laissé sans protester l'armée et des groupes paramilitaires se livrer à une chasse féroce aux communistes réels ou supposés et plonger le pays dans un bain de sang qui aurait fait de 700.000 à 800.000 victimes. Et toutes les concessions qu'il a faites depuis lors aux chefs militaires n'ont pas empêché sa mise à l'écart progressive.

Il reste encore symboliquement le chef de l'Etat mais pour plus très longtemps, semble-t-il ; il a été dépossédé de la plupart de ses prérogatives et les nouveaux dirigeants abandonnent dans plusieurs domaines clés les principes de la politique étrangère et intérieure de Soukarno. L'Indonésie semble devoir réintégrer prochainement l'O.N.U. et les autres organisations internationales qu'elle avait quittées avec fracas voici deux ans ; elle a entrepris de régler son contentieux et de faire la paix avec la Grande-Malaisie ; elle adopte envers Pékin une attitude réservée, sinon hostile. Le nouveau gouvernement s'efforce de mettre un peu d'ordre dans les finances de manière à mériter un concours massif des organismes financiers internationaux et de certains pays occidentaux.

Peu d'hommes d'Etat ont eu, au même point que Soukarno, la faveur d'un peuple et la

dans le monde

maîtrise d'un pays ; peu ont aussi servi l'un et l'autre. Plus soucieux de prestige international et d'extension indéfinie des frontières indonésiennes, il a laissé se dégrader terriblement la situation économique intérieure ; il a doté le pays d'une armée énorme, extrêmement coûteuse et sans rapport aucun avec ses moyens et ses besoins. Même au sein du tiers monde où son rayonnement était jadis considérable (et devait atteindre son apogée lors de la fameuse conférence de Bandung de 1955), ses redondances, ses exagérations, ses contradictions, son comportement belliqueux envers la Malaisie, devaient lui faire peu à peu perdre toute audience.

Pendant les vingt années où il a été effectivement maître incontesté de l'Indonésie, sa politique capricieuse et sa mégalomanie ont provoqué la stagnation à l'intérieur et l'isolement sur le plan international. C'est tout cela que la nouvelle équipe — particulièrement le général Suharto, premier ministre et M. Adam Malik, ministre des Affaires étrangères — doit maintenant tenter de corriger.

Les nouveaux dirigeants se défendent d'ailleurs vigoureusement de faire une "politique de droit" : ainsi ils réclament la liquidation des bases britanniques en Asie du sud-est et condamnent la politique américaine au Vietnam, cependant qu'à l'intérieur, ils restent partisans d'un strict dirigisme d'Etat. Mais leur premier souci est à la fois d'enrayer l'inflation dévorante et d'obtenir des crédits indispensables à l'importation de biens d'équipement et de biens de consommation. Ce la suppose qu'ils renouent avec les organisations internationales et que le sens général de la nouvelle politique étrangère ne soit pas de nature à trop inquiéter ni l'Union soviétique, ni l'Occident. Il semble que le départ ait été bien pris. Et M. Malik a lancé, d'autre part, l'idée d'une éventuelle union du sud-est asiatique qui associerait l'Indonésie, les Philippines, la Grande-Malaisie, Singapour et le Siam.

Pour l'instant, tout en procédant à une difficile remise en ordre, les dirigeants de Djakarta cherchent le moyen le moins inélegant de mettre à la retraite celui qui est toujours officiellement chef de l'Etat. Mais il faudra de longues années pour que l'Indonésie joue dans le sud-est asiatique le rôle que devraient lui conférer ses ressources et sa population.

J.-M. L.

lettres au DEVOIR

L'enseignement du français chez nous

Je suis né à Montréal, mais je ne suis pas canadien français. J'ai appris le français à l'école pendant dix années, mais je ne peux pas parler français couramment. Alors je suis allé à l'université de Montréal deux fois par semaine pour mieux apprendre le français, mais ce n'est pas là que j'ai appris le français. J'ai appris le français à l'école pendant dix années, mais je ne peux pas parler français couramment. Alors je suis allé à l'université de Montréal deux fois par semaine pour mieux apprendre le français, mais ce n'est pas là que j'ai appris le français. J'ai appris le français à l'école pendant dix années, mais je ne peux pas parler français couramment. Alors je suis allé à l'université de Montréal deux fois par semaine pour mieux apprendre le français, mais ce n'est pas là que j'ai appris le français.

Si le gouvernement veut que tous les hommes du Québec puissent comprendre et parler le français, maintenant, il a dû pas subventionner la préparation de textes sur le Canada français et d'examen?

Bien sincèrement,
R.A. JOSS

S'est introduite dans le champ de la coopération internationale pendant les premières années de la Décennie pour le développement, c'est la création de l'UNCTAD. Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement) en juin 1964 à Genève. Depuis cet événement, la nécessité d'une réforme du commerce mondial au bénéfice des pays producteurs de matières premières n'est plus discutée. La Conférence doit se réunir tous les trois ans, et l'on jugera mieux au printemps 1967, lors de sa deuxième session, des résultats acquis. Mais, déjà, l'évolution qui s'est produite sur le terrain des idées a eu ses répercussions au sein du GATT, où l'on a adopté, des novembre 1964, un nouveau chapitre tenant compte des besoins du commerce des pays en voie de développement, et aux négociations Kennedy, dont le programme prévoit une réduction des barrières en faveur des exportations de ces mêmes pays.

Les concessions auxquelles les pays riches seront amenés à consentir sur le plan du commerce international ne doivent évidemment pas se faire au détriment de l'aide financière, qui demeure indispensable au moins à court terme. Et si vraiment une "relation universelle" doit s'établir en ce domaine, c'est à

coup sûr sur le modèle de l'UNCTAD, sinon dans son cadre, qui devront être établis ces nouveaux rapports, dans une conception mondiale, qui associerait d'une part, tous les pays industrialisés de l'Est et de l'Ouest et, d'autre part, les pays qui se sont réunis à Genève au sein du "groupe des Soixante-Quatre". Si l'on songe combien les gouvernements des pays riches sont jaloux de leur indépendance lorsqu'il s'agit d'acte international, c'est une véritable révolution qui devra se produire. On dit souvent que les Nations unies, qui, au lieu de cinquante-cinq Etats-membres au moment de leur création, en comptent maintenant cent vingt, sont devenues une institution inadaptée à la structure du monde des années 1960. La mise en place de leurs créations, l'UNCTAD, révèle, au contraire, dans son esprit et dans son fonctionnement, quelles perspectives nouvelles pourraient s'ouvrir dans le domaine de la coopération si les anciens schémas cédaient la place à des méthodes plus réalistes.

(1) A mi-chemin de la Décennie des Nations unies pour le développement, en juin 1964, à Genève.
(2) Erreurs et omissions d'ordre technique, examen 1965 — Paris 1965.
(3) Révision des politiques d'aide à l'étranger O.C.D.E. Paris 1966.
(Le Monde)

MONTREAL, LUNDI, 1er AOÛT 1966

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1916

Claude RYAN Directeur
André LAURENDEAU Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIOU
Directeur de l'information : Michel ROY
Trésorier : Arthur LEBEVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 424 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, qui assume la responsabilité limitée qui en est l'éditeur. Toute la presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et Saguenay : 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Affranchi au Canada : 12 mois \$28.00, 6 mois \$15.00, 3 mois \$8.00. A l'étranger : 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi : 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE : 844-3361

DES IDÉES DES ÉVÉNEMENTS ET DES HOMMES

Une innovation en France : les doctorats sur l'information

expo67 Terre des hommes/Montréal, Canada, 28 avril — 27 octobre 1967



Une expérience inusitée de l'Assurance-Vie Desjardins

La piètre qualité de nos immeubles: la faute en est-elle vraiment aux ouvriers?

par Réal PELLETIER

Qui n'a pas entendu un nouveau propriétaire d'immeuble pester contre les ouvriers de la construction en constatant qu'une porte ferme mal, que les murs se lézardent seulement à les regarder, que la cave prend l'eau tandis qu'un grenier, on n'est pas certain si le toit pourra passer l'hiver?

Et notre homme se remémorait la belle époque où l'ouvrier de la construction n'était rien de moins qu'un artiste. "Oui, monsieur, un artiste! Ces gens-là vous taillaient des bâtiments qui pouvaient tenir debout pour l'éternité. Tenez, prenez la maison paternelle à St-Erédon: après 60 ans, il n'y a pas une marche qui craque, pas un cadre de porte qui flanche. Ces ouvriers-là, monsieur, ils descendaient en droite ligne des Égyptiens, qui vous ont entassés des pierres en forme de pyramides, avec une précision d'un millimètre près."

Mais pourquoi, diable, les ouvriers de nos jours, à qui l'on confie pourtant des travaux relativement fort simples, ne sont-ils pas capables de faire du travail soigné? Pourquoi n'ont-ils plus comme autrefois cette conscience de la "belle ouvrage"?

Voilà sans doute une réflexion entendue fréquemment, sous une forme ou sous une autre. Elle est faite, non seulement par les propriétaires d'habitations, mais aussi par les corps publics et privés devant l'état dans lequel leur est livré un immeuble industriel ou administratif.

Mouvement Desjardins, qui n'en est pas à une innovation près, s'est intéressé à ce problème de la conscience professionnelle des artisans de la construction. Afin de s'assurer de la qualité d'un immeuble de béton de \$1,7 million, l'Assurance-Vie Desjardins a fait construire à Lévis, elle a convoqué les quelques 50 ouvriers préposés au bétonnage de l'immeuble à une séance d'information sur la manière d'obtenir un béton de finition de bonne qualité.

"C'EST PAS NOTRE FAUTE"

Et à l'étonnement de plusieurs profanes présents à cette rencontre, les ouvriers ont apporté une réponse pour le moins directe aux griefs qu'on leur fait: "Ce ne sont pas les ouvriers de la construction qui travaillent mal; ce sont plutôt les entrepreneurs qui nous poussent à travailler le plus vite possible, ce qui leur permet d'écouler des bénéfices plus intéressants."

C'est le trésorier de l'Assurance-Vie Desjardins, M. Osear Mercure, qui avait pris l'initiative de convoquer les préposés au béton, en collaboration avec les architectes du projet, la société Ouellet, Reeves, Guite et Alain. La séance d'information sur le béton fut suivie d'un cocktail où les travailleurs, en chemises de travail et salopettes, avec des pointes d'agressivité qui prenaient le pas par instants sur la solennité de l'événement, ont répondu individuellement aux reproches qu'on leur fait sur la qualité de leur travail.

Ils ont d'abord assisté à une séance de projection de diapositives au cours de laquelle un des architectes du projet de l'Assurance-Vie Desjardins, M. Jacques Reeves, leur a fait voir les beautés architecturales qu'on peut obtenir avec le béton, en même temps que les erreurs qu'on peut commettre dans la finition du béton et la manière d'empêcher qu'elles ne se produisent.

M. Reeves leur a notamment fait voir les ondulations dans les parois verticales de béton de la tour de l'Université de Montréal, qui avait été bâtie par les étudiants du même projet, comme l'ont baptisée à leur manière les étudiants du sexe fort devient, dans le langage de M. Reeves, la "tour de Pise". L'architecte montre ensuite les variations de couleur fort disgracieuses qu'on a obtenues sur la surface de béton du séminaire de Chicoutimi, toujours à cause d'erreurs et de négligence dans la construction. Il illustre ensuite les effets d'un mauvais ajustement des coffres de la piscine municipale de Saint-Léonard, en banlieue de Montréal.

La compétence, l'attention, la bonne foi de l'ouvrier seraient-elles en cause dans ces piètres résultats?

Répondant spontanément à nos questions après la séance, trois ou quatre ouvriers ont d'abord affirmé, avec une fierté au coin de l'œil, qu'ils savaient ce qu'ils avaient à faire pour obtenir du bon béton. En admettant que tous les ouvriers ne sont pas parfaits, rien autour de nous ne permettrait de les contredire. Il se trouvait même un ouvrier qui exprimait, près de nous, son désaccord avec un ingénieur sur l'art très concret de manier le vibreur en vue d'obtenir un béton bien tassé dans les coffrages.

HARO SUR LES ENTREPRENEURS!

Dans l'ensemble, ces ouvriers tiennent plutôt les entrepreneurs et leurs contremaîtres pour les grands responsables des mauvais résultats souvent obtenus: "Ils nous poussent à travailler le plus vite possible pour empêcher d'avancer," de dire l'un d'eux. "Ils soumissionnent à des prix tellement bas pour obtenir les contrats que s'ils veulent réaliser quelques profits, ils sont contraints de payer le moins de main-d'œuvre possible et ils nous font alors travailler comme des fous."

Dans leurs affirmations, ils ne visent pas leur présent entrepreneur en particulier. Ces ouvriers vivent généralement dans l'insécurité d'emploi la plus complète. Il y a six mois, ils travaillaient pour tel entrepreneur; aujourd'hui ils sont à l'emploi de la maison Formica; dans trois mois, plusieurs travailleront pour un autre entrepreneur... s'ils ne sont pas en chômage. Le problème qu'ils exposent leur apparaît général.

Les ouvriers ont le sentiment ferme qu'ils savent faire du béton. Et M. Mercure, de l'Assurance-Vie Desjardins, explique même que les travailleurs ont été hésitants au départ à prendre part à cette séance d'information, parce qu'ils n'en voyaient simplement pas l'utilité.

Peut-être effectivement n'ont-ils pas appris, au cours de cette rencontre, comment on fait du meilleur béton, mais les efforts de l'Assurance-Vie Desjardins n'auront pas été vains pour autant. En effet, plusieurs de ces ouvriers, qui ont déjà commencé la construction de l'immeuble de six étages de l'AVD, n'avaient pas idée de ce à quoi ils oeuvraient. Ils se sont montrés très intéressés par la maquette de l'immeuble qu'ils vont construire et de ceux qui viendront éventuellement se gratter à ce premier immeuble, dans l'ensemble du complexe que fait construire le mouvement Desjardins.

Plusieurs ont confié que c'était la première fois dans leur vie de poser de béton qu'on leur faisait voir la maquette de ce qu'ils sont appelés à façonner. Des témoignages comme ceux-là confirment l'impression générale qui se dégage des conversations: les ouvriers de la construction sont tenus dans un état abrutissant de dépersonnalisation vis-à-vis l'œuvre à bâtir. Tel travailleur, par exemple, parlait d'un immeuble en béton de 17 étages qu'il a "vibré" l'an dernier dans un quartier de Québec, il y a travaillé pendant plusieurs mois, mais il ne sait même pas le nom de l'immeuble en question. Certains n'ont jamais vu le "bleu" ou le "bleu print" d'un immeuble à construire. D'autres enfin sont amenés à faire du béton qu'ils croient être du béton de structure, alors qu'il s'agit en fait de béton de finition.

ET LES ARCHITECTES?

Et que pensent les architectes de tout cela? "En général, les ouvriers de la construction font du bon travail, de dire l'un d'eux. Et au fond, c'est davantage aux contremaîtres qu'aux ouvriers que nous voulons donner un cours sur le béton aujourd'hui. Les entrepreneurs ne sont pas de bonne grâce à notre invitation, mais ce n'est pas toujours le cas. Dans ce métier-là, il y a un bon nombre de charlatans pour qui la qualité du produit fini doit être tout juste assez bonne pour qu'ils ne risquent pas qu'on les poursuive en justice et qu'on leur demande de refaire un immeuble. Avec un esprit pareil, vous n'obtiendrez jamais de résultats intéressants, même avec les meilleurs ouvriers."

Mais alors? La structure capitaliste actuelle de la construction pourrait-elle être responsable de la qualité de nos immeubles publics et non habitations?

"Je ne saurais dire avec précision, de répondre M. Reeves. Ce que je sais des pays scandinaves, pour ma part, c'est qu'on y fait preuve de beaucoup moins d'imagination au plan de l'architecture, mais que la qualité des immeubles s'y trouve grandement améliorée, à la fin."

La sécurité dont jouissent les travailleurs scandinaves y serait-elle pour quelque chose? "Probablement," répond M. Reeves.

Chose certaine, ce n'est certainement pas la sécurité générale du travailleur de la construction au Québec qui peut l'inciter à faire un travail mieux fini. Tout ce qui l'amène à soigner son œuvre, à l'heure actuelle, outre une certaine fierté naturelle, c'est la crainte que l'employeur ne retire pas ses services pour un prochain contrat, exigence qui va directement à l'encontre d'une autre pression qui s'exerce sur lui, celle de l'accélération du travail.

Les secteurs importants de l'économie du pays, était assorti d'une convention entre les débaucheurs et les armateurs, relative au recours à l'arbitrage obligatoire sur les points qui n'ont pas, lors du règlement, fait l'objet d'un accord, notamment la productivité, la répartition des tâches et la composition des équipes de travail.

Le ministre du Travail, M. John R. Nicholson, a expliqué en Chambre que cette convention entre la Fédération canadienne des armateurs et l'Association internationale des débaucheurs CTC nécessitait l'adoption par le Parlement, plusieurs semaines après le retour au travail des débaucheurs qui avaient mené une grève de plus d'un mois, d'un projet de loi rendant exécutoires les recommandations d'une commission d'enquête sur les points que les négociations collectives n'avaient pas réglés.

M. Michael Starr, pour le parti progressiste conservateur et M. David Lewis, pour le parti libéral, ont dénoncé ce projet de loi en termes violents disant qu'il imposait l'arbitrage obligatoire. L'adoption de ce projet de loi, au dernier jour de la session, a d'ailleurs été difficile.

Le président de l'association, M. Roméo St-André, a déclaré

Pour certains élèves, la reprise des examens sera gratuite

Comme l'a déclaré le ministre de l'Éducation, M. Jean-Jacques Bertrand, lors de sa conférence de presse de mardi dernier, les élèves dont les parents détiennent une carte d'assistance médicale du ministère de la Famille et du Bien-être social sont exemptés des frais de quatre dollars exigés pour une reprise d'examen.

Pour justifier cette exemption, les élèves qui doivent s'inscrire pour une reprise d'examen, dans le bureau interregional qui dessert leur commission scolaire, prendront soin d'apporter avec eux la carte d'assistance médicale en cours de validité de la Famille et du Bien-être social. Pour les élèves catholiques de langue anglaise, qui peuvent envoyer par la poste leur demande de reprise, ils devront indiquer sur leur demande le numéro de dossier qui est inscrit sur la carte d'assistance médicale et s'assurer ainsi être exemptés des frais de reprise.

la vie syndicale

Importante hausse de salaire à 12,000 employés du vêtement

Douze mille ouvriers du vêtement pour dames dans le Québec ont obtenu vendredi 48 heures à peine avant l'expiration de leur présent contrat, une hausse générale de salaire variant entre \$0,30 et \$0,75 l'heure répartie sur trois ans et plusieurs bénéfices monétaires et de bien-être substantiels, préservant ainsi un record de 26 années sans grève.

La nouvelle convention collective de travail, qui entre en vigueur aujourd'hui, a été négociée par l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames au nom des ouvriers de la robe et du vêtement sport employés dans quelque 250 ateliers de la région de Montréal et à Acton Vale, Chamblay, Disraeli, Drummondville, Granby, Lavaltrie, Louiseville, St-Dominique de Bagot, St-Samuel (Frontenac), Ste-Thérèse et Trois-Rivières. Les employeurs étaient représentés par la Guilde des manufacturiers de la robe et du vêtement sport de Montréal.

Les termes du nouveau contrat de trois ans ont été acceptés par les ouvriers réunis vendredi après-midi en trois assemblées différentes, dont l'une à la Comédie Canadienne et les deux autres au centre de l'UIOVD.

(Un contrat semblable, assurant une hausse générale de salaire de 14% à 18% pour cent des salariés des ouvriers du vêtement pour dames, autres que les coupeurs, recevront une augmentation de \$0,30 l'heure en trois étapes — \$0,12 immédiatement, \$0,09 le 1er août 1967 et \$0,09 le 1er août 1968. Les ouvriers à la pièce recevront des hausses équivalentes.)

Les coupeurs ont obtenu une augmentation de \$0,75 l'heure. Ils recevront immédiatement une hausse de \$0,35 l'heure, \$0,20 le 1er août 1967 et une autre \$0,20 le 1er août 1968.

En plus des gains monétaires, les membres de l'UIOVD ont obtenu dans le nouveau contrat plusieurs autres avantages.

Les employeurs ont consenti à négocier avec l'Union tout projet d'automatisation ou d'introduction de nouvelles machines dans les ateliers, de façon à assurer "qu'aucun ouvrier ne perde son emploi".

Le problème de l'alimentation

Il est possible que d'ici une dizaine d'années, l'Amérique du Nord ne puisse plus produire de surplus de nourriture. Si cela arrivait, il en résulterait des pénuries effroyables dans les pays qui en dépendent. C'est le professeur Forest E. LaViolette, doyen des facultés de sociologie et d'anthropologie de l'université de Tulane en Nouvelle-Orléans, qui a soulevé cette perspective alarmante à Montréal mercredi.

Selon le professeur LaViolette, ce problème angoissant trouverait en partie sa solution dans le contrôle de l'accroissement de la population.

Les inscriptions à l'université d'Ottawa

OTTAWA — L'université d'Ottawa annonce que la date

limité pour le renouvellement des inscriptions à l'université d'Ottawa a été reculée au 15 août, en même temps que la date limite des nouvelles inscriptions.

Bibliographie du droit canadien

OTTAWA — La bibliothèque de la cour suprême du Canada, M. Raymond Boulé, a publié un ouvrage sur la bibliographie du droit canadien, qui présente une compilation et une classification méthodique des études dont notre droit a été l'objet depuis ses origines. L'ouvrage est publié par une maison d'édition de Montréal avec l'aide de l'UNESCO.

Le problème de l'alimentation

Il est possible que d'ici une dizaine d'années, l'Amérique du Nord ne puisse plus produire de surplus de nourriture. Si cela arrivait, il en résulterait des pénuries effroyables dans les pays qui en dépendent. C'est le professeur Forest E. LaViolette, doyen des facultés de sociologie et d'anthropologie de l'université de Tulane en Nouvelle-Orléans, qui a soulevé cette perspective alarmante à Montréal mercredi.

Selon le professeur LaViolette, ce problème angoissant trouverait en partie sa solution dans le contrôle de l'accroissement de la population.

Les inscriptions à l'université d'Ottawa

OTTAWA — L'université d'Ottawa annonce que la date

limité pour le renouvellement des inscriptions à l'université d'Ottawa a été reculée au 15 août, en même temps que la date limite des nouvelles inscriptions.

Bibliographie du droit canadien

OTTAWA — La bibliothèque de la cour suprême du Canada, M. Raymond Boulé, a publié un ouvrage sur la bibliographie du droit canadien, qui présente une compilation et une classification méthodique des études dont notre droit a été l'objet depuis ses origines. L'ouvrage est publié par une maison d'édition de Montréal avec l'aide de l'UNESCO.

Le problème de l'alimentation

Il est possible que d'ici une dizaine d'années, l'Amérique du Nord ne puisse plus produire de surplus de nourriture. Si cela arrivait, il en résulterait des pénuries effroyables dans les pays qui en dépendent. C'est le professeur Forest E. LaViolette, doyen des facultés de sociologie et d'anthropologie de l'université de Tulane en Nouvelle-Orléans, qui a soulevé cette perspective alarmante à Montréal mercredi.

Selon le professeur LaViolette, ce problème angoissant trouverait en partie sa solution dans le contrôle de l'accroissement de la population.

Les inscriptions à l'université d'Ottawa

OTTAWA — L'université d'Ottawa annonce que la date

limité pour le renouvellement des inscriptions à l'université d'Ottawa a été reculée au 15 août, en même temps que la date limite des nouvelles inscriptions.

Bibliographie du droit canadien

OTTAWA — La bibliothèque de la cour suprême du Canada, M. Raymond Boulé, a publié un ouvrage sur la bibliographie du droit canadien, qui présente une compilation et une classification méthodique des études dont notre droit a été l'objet depuis ses origines. L'ouvrage est publié par une maison d'édition de Montréal avec l'aide de l'UNESCO.

Le problème de l'alimentation

Il est possible que d'ici une dizaine d'années, l'Amérique du Nord ne puisse plus produire de surplus de nourriture. Si cela arrivait, il en résulterait des pénuries effroyables dans les pays qui en dépendent. C'est le professeur Forest E. LaViolette, doyen des facultés de sociologie et d'anthropologie de l'université de Tulane en Nouvelle-Orléans, qui a soulevé cette perspective alarmante à Montréal mercredi.

Selon le professeur LaViolette, ce problème angoissant trouverait en partie sa solution dans le contrôle de l'accroissement de la population.

Les inscriptions à l'université d'Ottawa

OTTAWA — L'université d'Ottawa annonce que la date

limité pour le renouvellement des inscriptions à l'université d'Ottawa a été reculée au 15 août, en même temps que la date limite des nouvelles inscriptions.

Bibliographie du droit canadien

OTTAWA — La bibliothèque de la cour suprême du Canada, M. Raymond Boulé, a publié un ouvrage sur la bibliographie du droit canadien, qui présente une compilation et une classification méthodique des études dont notre droit a été l'objet depuis ses origines. L'ouvrage est publié par une maison d'édition de Montréal avec l'aide de l'UNESCO.

Le problème de l'alimentation

Il est possible que d'ici une dizaine d'années, l'Amérique du Nord ne puisse plus produire de surplus de nourriture. Si cela arrivait, il en résulterait des pénuries effroyables dans les pays qui en dépendent. C'est le professeur Forest E. LaViolette, doyen des facultés de sociologie et d'anthropologie de l'université de Tulane en Nouvelle-Orléans, qui a soulevé cette perspective alarmante à Montréal mercredi.

Selon le professeur LaViolette, ce problème angoissant trouverait en partie sa solution dans le contrôle de l'accroissement de la population.

Textile: deux députés vont tenir des assemblées dans les villes frappées par la grève

Les deux députés de Sherbrooke, MM. Maurice Allard (fédéral, indépendant) et Reynald Fréchette (provincial, UN), tiendront cette semaine des assemblées publiques dans chacune des quatre villes où les employés de Dominion Textile sont en grève, pour donner la réplique aux communiqués dans lesquels la compagnie affirme bien traiter ses employés.

La première de ces assemblées aura lieu ce soir à Magog, dans la salle Saint-Jean-Baptiste; la deuxième demain à Drummondville, à 175 rue Saint-Michel; la troisième à Saint-Gregoire de Montmorency, mercredi soir, dans une salle d'école; et la dernière à l'Aréna de Sherbrooke, jeudi soir.

Le bureau fédéral de la CSN, au cours de la séance extraordinaire qu'il a tenue vendredi, a d'autre part demandé au ministre du Travail M. Bellemare de faire pression sur le gouvernement fédéral en vue du règlement du conflit du textile, qui a éclaté à Drummondville à la mi-mars et s'est étendu au cours du mois suivant à trois autres centres. Le bureau de la centrale rappelle que le ministre a promis dès le 21 juin de s'occuper personnellement du conflit.

En outre, soulignant que le 17 juin le premier ministre Johnson a déclaré que le nou-

veau gouvernement accordait priorité à la grève du textile, et ajoutant que le problème du travail de nuit pour les femmes est un des principaux points en litige, le bureau fédéral de la CSN a demandé au gouvernement provincial de faire connaître dans les jours qui viennent sa position sur le travail de nuit des femmes en usine.

Présentement la législation interdit le travail de nuit dans les usines de textile et cette interdiction est également explicite dans les contrats collectifs. Le précédent gouvernement a fait faire une étude sur le problème, étude dont les résultats n'ont pas été rendus publics. La compagnie Dominion Textile cherche dans les présentes négociations à supprimer l'interdiction dans les contrats collectifs, de manière à avoir les mains libres si la loi était modifiée.

Un communiqué syndical émis en fin de semaine précise que les négociations de la semaine dernière ont permis de trouver une base commune — trois ans — pour les discussions sur les salaires. Le syndicat a accepté le principe d'un contrat de trois ans. Les dernières propositions patronales prévoient une hausse de 29 cents répartie sur trois ans; les négociateurs syndicaux de leur côté réclament 42 cents pour la même période. Les négociations se poursuivront aujourd'hui.

19e congrès de l'ACELF

Le 19e congrès de l'ACELF, Association canadienne des éducateurs de langue française, aura lieu à Regina du 15 au 20 août, sous le thème suivant: "La culture française, sauvegarde de l'identité canadienne". A la veille du centenaire du Canada, déclare un communiqué de l'ACELF, les éducateurs de langue française sont convaincus que l'épanouissement de la culture française est une condition capitale de la sauvegarde de l'identité canadienne. L'ambassadeur de France au Canada, M. François Leduc, définira la culture française dans le monde lors de la séance inaugurale du congrès. Deux autres conférenciers donneront leur point de vue sur la culture française comme sauvegarde de l'identité canadienne: M. Jean-Charles Bonenfant, conservateur de la bibliothèque du parlement de Québec, et M. Murry Ballantyne, historien et écrivain. Dans les commissions de travail, les conférenciers seront M. Louis-Paul Dugal et Richard Joly, de l'université de Sherbrooke, Alexandre Boudreau, de l'université de Moncton, et Paul Dumont-Frenette, de Radio-Canada.

Vous êtes toujours présent grâce au SERVICE TÉLÉPHONIQUE T.A.S.

866-6921

Demandez notre brochure gratuite

NOUVELLE ADRESSE À COMPTER DU 15 AOÛT PROCHAIN 4364 rue ST-DENIS Montréal 18

INSTITUT ALIE

19 ANNÉES D'EXPERIENCE

2850 est, rue Sherbrooke, Mt 24

527-3631

COURS du JOUR (Garçons et filles)

COURS SCIENTIFIQUE: 8e, 9e, 10e, 11e — COURS GÉNÉRAL: 8e, 9e, 10e, 11e

COURS COMMERCIAL: 10e, 11e, 12e

1 — Ecole reconnue par le Ministère de l'Éducation
2 — Allocation de \$200 des commissions scolaires
3 — Allocation de \$10 par mois aux étudiants de 16 et 17 ans

4 — Service complet d'orientation scolaire
5 — Activités culturelles et sportives

En 1965-66, plus de 2.500 étudiants ont profité de la haute qualité de nos cours et de la compétence de nos professeurs

Mêmes cours le SOIR ou PAR CORRESPONDANCE

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS - INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT - 527-3631

NOUS PAYONS

D'INTÉRÊT SUR LES DÉPÔTS DE 5 ANS

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

309 ouest, boul. Dorchester, Montréal — 866-9641

Mot d'ordre de PEN: concentration des journaux étudiants

par Real PELLETIER

La Presse étudiante nationale accélérera durant la prochaine année académique le mouvement déjà amorcé de la concentration des journaux étudiants.

C'est ce qu'a annoncé en fin de semaine M. Bruno Dostie, président de la PEN, qui groupe 85 publications étudiantes au Québec. M. Dostie a précisé, au cours d'une conférence de presse convoquée pour rendre public le programme des prochaines journées d'étude annuelles de la centrale, que cette intégration devrait ramener le nombre des journaux étudiants à une trentaine d'ici quelques années.

Cette mesure, qui s'inscrit dans le thème général des journées d'étude de cette année, "l'accessibilité générale à l'information", a pour but d'intégrer les ressources matérielles et humaines disponibles dans le journalisme étudiant en vue d'assurer à chaque étudiant une meilleure information: plus complète, plus fréquente, mieux présentée.

Au chapitre de la fréquence par exemple, une enquête de la PEN révèle que les 85 publications rattachées à la centrale par exemple ne paraissent que 4,7 fois par année en moyenne. L'objectif serait éventuellement que les journaux intégrés paraissent au moins hebdomadairement, ce qui est loin d'être impossible si on regroupe les moyens financiers et le personnel journalistique disponible de quatre, cinq ou six institutions d'enseignement d'un milieu donné.

Selon les réponses données par M. Dostie en conférence de presse, on ne peut conclure qu'il s'agit vraiment d'un mouvement de "régionalisation" de l'information étudiante, au sens des régions socio-économiques définies par le gouvernement du Québec pour ses propres services administratifs. La PEN pense plutôt à un éventuel regroupement des ressources en choisissant comme pôles les instituts dont le système scolaire sera bientôt doté.

M. Dostie signale que l'expérience de la concentration des journaux a été tentée déjà dans 17 cas au cours de la dernière année académique, mais que quatre d'entre elles seulement ont obtenu du succès. Il s'agit de la fusion de sept journaux étudiants à Chicoutimi, de quatre autres à Thetford, de deux publications étudiantes de Trois-Rivières et des journaux de trois écoles normales à Sherbrooke.

Mais l'objectif que s'est fixé le présent exécutif de la PEN, à savoir "l'accessibilité générale à l'information" va plus loin. Sans rompre avec la politisation de rigueur ces dernières années à la PEN, le présent exécutif met nettement l'accent sur le droit qu'ont les étudiants à être informés. Et les journées d'étude annuelles de la centrale, qui se tiendront cette année à St-Denis, du 2 au 5 septembre, vi-

seront à donner un sens bien concret à ces vœux.

Les sessions d'étude intégreront cette année la théorie et la pratique journalistiques, servies à la mode des méthodes actives. Les journalistes étudiants seront invités notamment à discuter en commun de la manière dont un sujet d'information donné doit être présenté dans le journal. Et pour mettre leurs théories en pratique, ils publieront pour ce faire un quotidien pour chacune de ces journées d'étude, publication qu'ils seront ensuite appelés à critiquer.

Ce quotidien s'appellera "PEN-Matin" et sera entièrement rédigé et mis en page par les stagiaires, qui se recruteront parmi les journalistes étudiants des 85 publications affiliées à la PEN.

Parmi les nombreux conférenciers invités aux assises, on note la présence de M. Marcel Masse, ministre d'État à l'éducation, M. René Lévesque, ex-ministre de la famille et du bien-être, M. Arthur Tremblay, sous-ministre de l'éducation, M. Louis Martin, président de l'Union canadienne des journalistes de langue française, M. Robert Nelson, président de l'Union générale des étudiants du Québec, M. Jacques Henripin, démographe, M. Serge Carlos, sociologue, etc.

J.-J. Mercier, réélu président des Hebdos

CHICOUTIMI — Les Hebdomadaires de langue française du Canada, voilà le nouveau nom que s'est donné l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada au cours de son 34e congrès général, tenu à Chicoutimi les 28, 29 et 30 juillet.

Le nouveau nom de l'Association fait suite à la refonte de la constitution adoptée au cours de ses assises annuelles.

Les journalistes se sont aussi donné un code d'éthique professionnelle.

Elections

M. Jean-Jacques Mercier, directeur de "La Voix Populaire", de Montréal, a été réélu au poste de président de l'organisme, alors que les deux vice-présidences ont été confiées à M. Jean-Paul Légaré, de Rimouski, et à M. Yves Gagnon, de Saint-Jean. Le secrétaire-trésorier demeure M. Lucien Fontaine, de Val-d'Or.

Les administrateurs sont MM. Adrien Bégin, de Lévis; Fernand Berthiaume, de Lacluse; Gerald Blackburn, de Jonquière; Marc Fortin, de Saint-Jérôme; Lucien Laurin, de Victoriaville; Vincent Rodrigue, de Saint-Georges-de-Beauce; et M. Louis-Marie Tremblay, d'Alma.

On a profité de la circonstance pour admettre au sein des administrateurs à vie de l'organisme M. Lionel Bertrand, conseiller législatif de Sainte-Thérèse, qui a siégé sans interruption au sein du conseil de l'organisme durant 28 ans. M. Bertrand fut aussi président de l'Association en 1942 et 1943 et secrétaire de 1949 à 1961. Il rejoint le groupe exclusif composé de Mme Camille Duguay-Brochu, MM. Aimé Gagné, Raymond Douville et Gérard Brady.

ville, se disant d'avis que les Canadiens devraient se montrer plus fiers de leur nouveau drapeau.

Plusieurs autres membres du groupe se sont déclarés du même avis, certains allant jusqu'à suggérer que le nom de Colombie britannique soit officiellement changé pour celui de Colombie canadienne. Ce qui n'a pas eu l'heur de plaire à tout le monde.

La Colombie choque les Québécois

VICTORIA — L'opinion des jeunes Québécois qui visitent la Colombie-Britannique dans le cadre des échanges organisés par l'Association judéo-chrétienne du Canada ne laisse pas indifférents tous les habitants de cette ville.

Après que plusieurs des 54 étudiants de la province de Québec eurent exprimé l'opinion qu'il y avait beaucoup trop d'Union Jacks flottant sur Victoria, un editorialiste du Victoria Times écrit: "Les responsables de ce groupe auraient dû appliquer une bande de sparadrap sur chacune de ces bouches impolies, jusqu'à ce qu'ils aient quitté notre ville."

L'editorialiste, M. Arthur Mayse, se montre particulièrement choqué d'avoir entendu l'un des jeunes Québécois dire: "C'est comme un autre pays, je ne sais pas la signification de tous ces drapeaux anglais." Il commente: "Je suis tout en faveur de ces échanges culturels entre les provinces du pays, mais la visite dont nous avons été les hôtes cette semaine laisse un arrière-goût amer."

L'une des étudiantes, Mlle Suzanne Joyal, de Montréal, a déclaré au cours d'une interview qu'elle était fière de voir tous ces drapeaux britanniques dans le centre de la

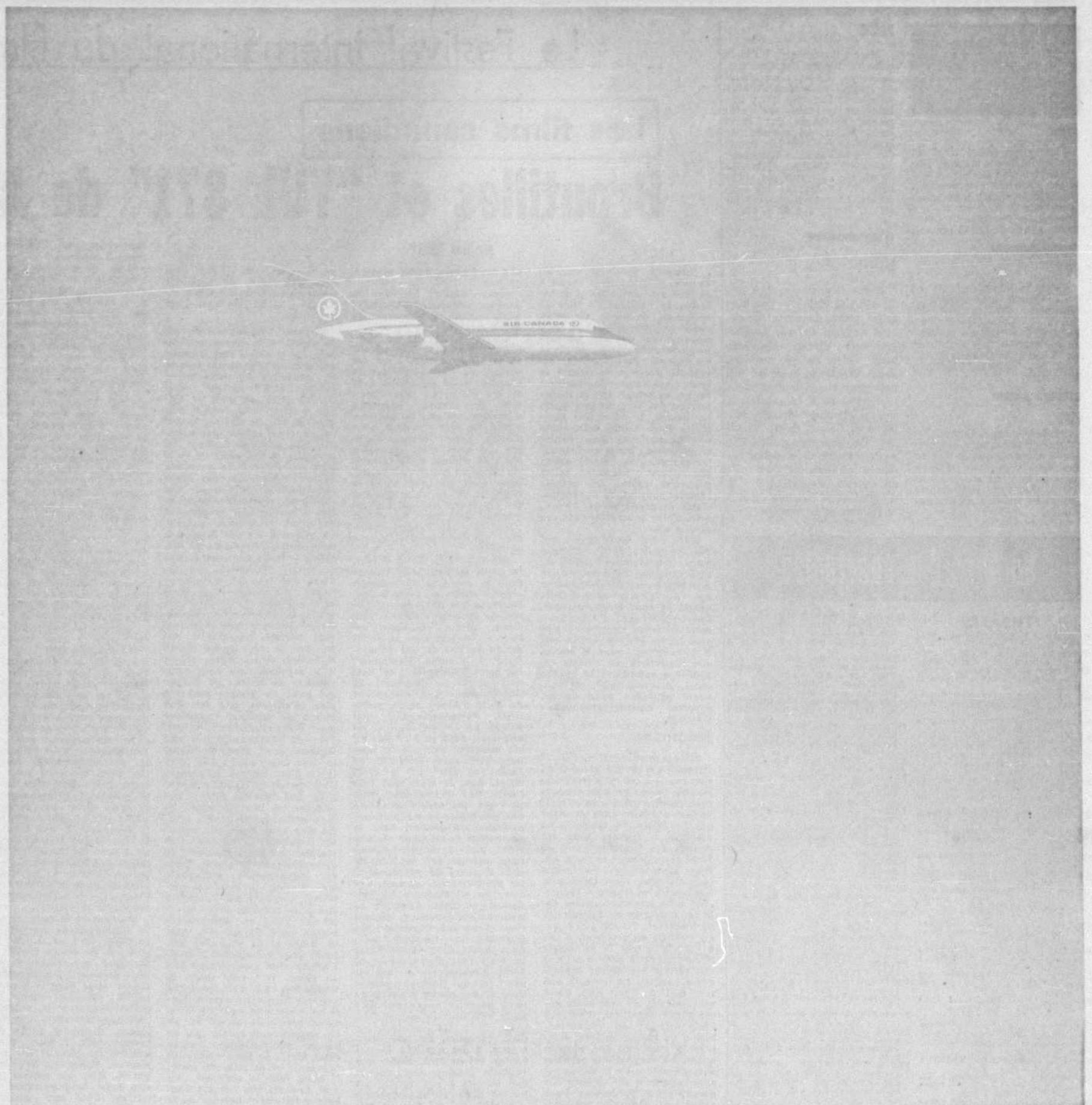
Dans plusieurs pays, des mesures de sécurité routière

Plusieurs pays ont l'intention d'adopter des lois pour augmenter la sécurité des véhicules automobiles, mais la plupart mettent l'accent sur l'éducation des conducteurs et des piétons. Aux États-Unis, la congrès étudie un projet de loi pour établir des normes de sécurité obligatoires pour toutes les nouvelles voitures. Le gouvernement américain a d'ailleurs fixé des normes pour les véhicules qu'il achètera à partir de 1967. Au Canada, le ministre de l'Industrie, aide des techniciens du conseil national des recherches, prépare un rapport sur la sécurité routière.

Dans d'autres pays, on s'attache surtout présentement à faire l'éducation des conducteurs et des piétons. Ainsi au Japon, où le nombre d'automobiles a quintuplé entre

1960 et 1965, alors que les rues étaient déjà encombrées de cyclistes et de piétons. Dans un grand nombre de pays européens aussi, où le nombre de voitures a doublé pendant la même période.

Aux États-Unis, il y avait l'an dernier 91,800,000 véhicules immatriculés, et il y a eu 49,000 morts sur les routes. Au Canada, où il y a environ 6,500,000 véhicules immatriculés, il y a eu 4,379 morts accidentelles sur les routes en 1965, et 4,653 en 1964. Le conseil canadien de la sécurité routière fait campagne depuis cinq ans pour éduquer le public. Il organise des cours de formation en collaboration avec les provinces et les compagnies d'assurance. A la fin de l'été, environ 1,000 personnes auront suivi ces cours.



pensez soleil:

Air Canada vous offre maintenant un vol jusqu'à Miami

chaque jour, en DC-9, via Toronto et Tampa

A compter d'aujourd'hui, Miami devient notre plus nouvelle destination. Et pour témoigner de l'attrait que nous éprouvons pour cet endroit, notre nouveau DC-9 s'y rendra chaque jour — directement — en faisant un court arrêt à Tampa.

Nous sommes en plein état d'euphorie. Vous êtes sans doute portés à croire qu'il peut nous être indifférent de nous rendre maintenant à Miami. Surtout après avoir dirigé des vols vers de nombreuses villes du monde tout aussi fascinantes... Eh bien, ce n'est pas le cas. Pensez donc: on nous a vanté durant des années le soleil si doux, le bleu envoûtant de la mer, les plages merveilleuses, les clubs de nuit vraiment dans l'vent. Et après une si longue attente, nous allons maintenant découvrir ces merveilles.

C'est magnifique. Pourquoi ne pas venir à Miami avec nous? Nous découvrirons ces merveilles ensemble.

Aux tarifs d'automne, c'est-à-dire pour aussi peu que \$28 par personne — chambre pour deux — vous passerez 8 jours et 7 nuits dans un hôtel moderne de Miami, face à la plage. La pêche, le golf, les excursions, le soleil, tous les merveilleux plaisirs du pays du soleil seront à votre fenêtre. (Voyage IT.TP.8.A.C.) Nous sommes toujours à votre disposition. Pour tous renseignements, passez voir votre agent de voyages ou bien appelez-nous à 937-5711.

\$154

aller-retour, tarif "Excursion 21 jours", classe économique. En vigueur jusqu'au 15 déc. 1966.

AIR CANADA



VISITEZ LE MONDE SANS PROBLÈME

LA GRANDE AGENCE
DU CANADA FRANÇAIS
26 personnes
de langue française
pour mieux vous servir

VOYAGES
TRAVELAIDE

LTEE

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 HRES
OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À 4 HRES

Services gratuits

UN SEUL BUREAU À MONTRÉAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 — UN. 1-7272

L'univers féminin

PRÊT À PORTER



NINA RICCI — Ensemble robe-manteau de ligne légèrement évasée très typique de la nouvelle collection. Manteau en shetland vert laitue, robe en toile blanche pure laine.



NINA RICCI — Pureté de ligne très remarquable pour cette robe de cocktail verte en tripe gabardine pure laine de Nattier.



VENET - DIFFUSION MENDES — Tailleur d'après-midi rouge feu en gabardine pure laine peignée de Nattier. À noter: l'architecture parfaite de la veste.

HAUTE COUTURE



DIOR COLIFICHETS — Bien dans le vent pour le grand air, cet ensemble blouson et pantalon de golf en shetland pure laine peignée rouille et jaune. À noter le chapeau-casquette.

AUTOMNE 66
À PARIS

C'est depuis huit jours, la grande semaine des collections à Paris, collections haute couture, collections prêt à porter. On a vu défiler près de 4.000 modèles qui inspirent toute la mode 66-67.

Après une brève offensive, la minijupe a déserté les salons des grands couturiers. Celles qui ne veulent pas montrer leurs genoux seront rassurées car l'ourlet semble s'être stabilisé sur la rotule.

La mode qui naît est raisonnable, fonctionnelle, féminine et à peine colorée. Donc, discrétion assurée, sauf sur un seul point: le lamé argent. Grande vedette de l'hiver prochain, il est de toutes les heures de la journée, aussi bien l'après-midi sous forme de bas, de cache, de bottes ou de petits tricotés, qu'aux cocktails en tailleurs ou en manteaux et que la nuit en longs fourreaux de lumière enrichis de paillettes et de broderies. Son éclat est d'autant plus vif que les couleurs sont par ailleurs modestes, beaucoup de beige, de marron, de noir et de gris.

Les robes sont fines, droites, sans ceinture. Les manteaux sont assez amples, confortables, souvent en gros lainage réversible. Les fourrures sont nombreuses, luxueuses, en grandes pièces ou en petites garnitures.

Quant à la "géométrie" de ces dernières saisons, elle a presque disparu pour faire place à un classicisme de bon aloi.

● Chez Nina Ricci — La ligne est simple. Elle met la taille un peu haute et l'ourlet au ras du genou. C'est dans l'utilisation du biais et le travail "à même" qui supprime la plupart des coutures, que Gérard Pipart, modeliste de Nina Ricci s'est surpassé. Cela donne des robes "enroulées", très fines, à col tortue, des tailleurs à vareuse "enroulée", des manteaux tubes ou au contraire très simples, à martingale basse et col de fourrure. À l'heure du cocktail, la beauté des tissus et la grâce des drapés est remarquable. Le soir, les longues robes de crêpe s'enroulent autour du corps ou s'en évadent sous forme de robe "djellaba" en satin bayadère ou gabardine de soie.

● Chez Balmain — "Ne jamais méconnaître les impératifs d'harmonie que suppose la présence d'un corps humain dans un vêtement".

Pierre Balmain rappelle ainsi la ligne de conduite qu'il a adoptée et qu'illustre parfaitement sa collection d'hiver. Sage, bien construite autour d'un corps "vraiment présent", sa ligne est droite et souple, l'épaule naturelle, la taille à sa place. La longueur est inchangée, à mi genou. Des garnitures de fourrure à longs poils réchauffent les petits cols des jaquettes courtes des tailleurs à l'après-midi et les cols des manteaux pour une marche naturelle. Mêmes caractéristiques pour les manteaux portés avec des chapeaux emboitant la tête.

● Chez Maggy Rouff — Taille haute, épaules normales, ampleur de jupe à l'arrière, ourlet à ras du genou, telle est la silhouette nouvelle créée par Guy Douvrié pour Maggy Rouff. Les tailleurs ont des jaquettes courtes ou des vareuses longues sur les jupes amples à gros plis-panneaux. Pas de blouse, mais des petits tricotés cette de maille faits à la main, or et argent. Pour le soir, la magnificence des tissus (lamés, paillettes, velours et dentelles) n'a d'égale que la somptuosité du style. Parmi les détails 67, citons le point "smock" sur le lamé, les anneaux de sangle aux ceintures et les coiffures de plumes.

● Chez Laroche — Pour faire de la haute couture, Guy Laroche n'en fait pas moins des modèles qui peuvent facilement descendre dans la rue sans se faire montrer du doigt. C'est une des vertus principales de la ligne qu'il a créée pour l'automne et qui est simple, fluide, menue. Elle met l'ourlet à mi-genoux, efface les hanches, indique à peine la taille. Les manteaux et les vestes de tailleurs partent du même principe: ils sont droits, mais assouplis au dos par une longue fente partant de l'empiècement et retenus par une martingale haute. Comme d'habitude, le vernis noir ou blanc est présent sur chaque modèle. La cape fourrée, revient pour le soir au-dessus des robes à décolletés droits et fencés.

● Chez Madeleine de Rauch — "C'est chic, c'est élégant, c'est bien". Voilà comment l'assistance a décrit la collection de Madeleine de Rauch. On a apprécié le style simple et traditionnel de la collection, reposant après les "élucubrations" vestimentaires de l'avant-garde. Ourlet à mi-genoux, ce qui paraît bien long, la ligne est naturelle, épousant celle du corps en souplesse, parfois avec un peu d'ampleur, dans une gamme de couleurs allant de l'ivoire au brun, en passant par tous les beiges et les ocres. Dominant la collection, la pointe "capucin" inspirée des robes de moines du moyen-âge, se présente de nombreuses manières: amovible ou inscrite, posée devant ou servant dans le dos de point de départ au creux des plis ou encore masquant un décolleté.

● Chez Lanvin — Inspiré par la très jolie Mme Bernard Lanvin, Jules-François Crahay a créé une collection simple, élégante et très parisienne. La ligne est droite, les épaules bien marquées, la taille à sa place et l'ourlet au ras des genoux. Dans la journée, la fourrure est reine et figure sur chaque modèle en col-boule ou en col-châle, écharpe, chapeau, doublure de veste ou manteau. À l'heure du cocktail, la vedette est le manteau-triangle en épaisse soie rayée multicolore fourrée d'hermine noire et la robe redingote en lamé argent à double boutonnage. Pour les soirées intimes, la robe burnous est la favorite ainsi que le fourreau de lainage rouge à manches longues.

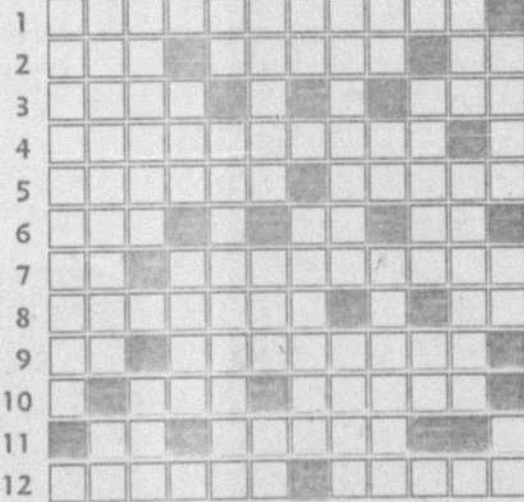
(Photos Keystone)



PATOU - DIFFUSION MENDES — Toute blanche, toute droite, robe "tee-shirt" pour grands soirs. Elle est en crêpe pure laine peignée.

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT

- 1-Effusion de sentiments
- 2-Oncle américain — Premier grand prêtre des Hébreux — Chauffe l'Égypte
- 3-Peur du public — Dernière image d'un film
- 4-S'oppose au Pacifique
- 5-Petites flûtes — Qui rend service
- 6-Marque un lieu proche — Voyelles — Négation
- 7-Étudie visuellement — Qui pardonne
- 8-Nourrit un jeune enfant — Convient
- 9-Préposition — Rendre de même valeur
- 10-Article — Moyen de s'en sortir
- 11-Soutient une constitution — Région mythologique sous la terre
- 12-Vide à l'intérieur — Groupe de soldats

Solution de samedi

- Horizontalement: —
1-VANDALISME
2-EPOUVANTE — AS
3-ILTRE — AARON
4-IRRITABLE — TU
5-CTEL — LOI — RE
6-UT — ORNIERE
7-LI — OVIDE — LIT
8-EV — NE — LIER
9-SEL — RUBRIQUE
10-OES — LIEUR
11-VAIN — DENUES
12-ANNALES — ESSE

- Verticalement: —
1-VEHICULES — VA
2-APERTIVE — AN
3-NOTRE — LOIN
4-DURILLON — ENA
5-AVET — VERS
6-LA — ALOI — DE
7-INABORDABLES
8-STALINE — RIN
9-MERE — LIEUR
10-RELIEUES
11-ANTERIEURES
12-US — ETRE — SE

RI. 8-6188

Maxime
Nettoyeurs
1415 BOIS FRANCO
ST-LAURENT

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

BRUNET
DE
COTE-DES-NEIGES
EST LE NOM
QUI DOMINE DANS
LA CRÉATION DES
MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE
MAISON DU QUÉBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages

J. BRUNET Liée
Angle Decolles et Reine-Marie
Fondée en 1877

Garde-forestier, un métier de femme!

TORONTO. — La jeune Marie Hunter, 22 ans, de Maple, Ontario, vit dans un monde masculin, et elle ne s'en plaint pas.

Seule femme qui ait obtenu un diplôme en sylviculture de l'Université de Toronto, elle assume les fonctions de garde-forestier. Elle travaille dans la section génétique et formation de l'arbre, au ministère ontarien des Terres et Forêts.

L'une de ses tâches consiste à grimper sur une échelle appuyée sur un arbre haut de 40 pieds pour émettre du pollen sur les stigmates, et d'envelopper chaque floraison pour en surveiller l'épanouissement, tout en prenant note de ces phénomènes naturels.

Avant d'obtenir son diplôme, Marie Hunter partait avec les élèves de sa classe pour aller passer quatre semaines chaque été à l'école des guides forestiers de Dorset, en Ontario.

L'an prochain, elle espère obtenir une maîtrise en science génétique.

DECORATEURS-ENSEMBLIERS

LAURENT LAMY
DECORATEUR-ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 — 737-1955

VIAU, MORISSET INC.

décorateurs-ensembliers
Jacques Viau Bernard Morisset
Laurent Morisset Jules Laporte
Luc Savé Marguerite Seny
720, boul. Décarie
Saint-Laurent — 747-9921

ANNONCE

Ne coupez pas les
cords, les callosités
ni les verrues — Une
nouvelle crème les "efface"

Des milliers de personnes souffrent de callosités et de verrues communes qui portent des résultats spectaculaires avec une nouvelle formule éprouvée, appelée DERMASOFT. Cette crème médicamenteuse d'un type unique dissout et dissout ces excroissances douloureuses et amères, permettant de les faire disparaître complètement, laissant la peau souple et douce comme satin. Ne souffrez plus, demandez DERMASOFT dès aujourd'hui à la pharmacie. En un rien de temps, cors, callosités et verrues disparaissent complètement.

Cours de formation sociale
Par correspondance

Études sociales, religieuses, politiques,
économiques.

Annexé à l'Université de Sherbrooke
Diplôme en fin d'étude

POUR RENSEIGNEMENTS: LE SEMINAIRE SOCIAL PIE XII INC.
C.P. 610, NICOLET, P.Q.

Tél.: Montréal: 671-8382

ARCHITECTES

**BEAULIEU, LAMBERT,
TREMBLAY**
ARCHITECTES

3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal — 937-9324

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES

3 Place Ville-Marie
MONTREAL — 866-9854

DUPUIS & MATHIEU
ARCHITECTES

MONTREAL 34 — 526-1654

**LAROSE, LAROSE,
LALIBERTE & PETRUCCI**
ARCHITECTES
1255, boulevard Laird
Ville Mont-Royal
Suite 200 — RE. 1-9611

JEAN MICHAUD

ARCHITECTE
59 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL 1 — 844-1775

PAUL-O. TRÉPANIÉ
ARCHITECTE

GRANBY — 372-5888
MONTREAL — 276-6013

Les architectes

Dobush, Stewart, Bourke
Longpré, Marchand, Goudreau
506 est, rue Sainte-Catherine
Montréal 24 — 842-9528

POUR LES JEUNES!

Assurez-vous un revenu régulier en livrant
à domicile, tous les matins, le journal

LE DEVOIR

Nous avons présentement besoin de porteurs dans
les districts suivants:

VERDUN - LACHINE - LASALLE

Outremont, Côte-des-Neiges, Ville Mi-Royal, Villieray, Rosemont,
Ville St-Michel, Carré St-Louis, St-Bruno, Beloeil, Longueuil,
St-Lambert, Boucherville, Ville Lemoyne, Ville St-Laurent, Carlier-
ville, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Duvernay, St-Vincent-de-Paul,
Ahuntsic, Montréal-Nord, Repentigny, Tétreauville, Charlemagne,
Pointe-aux-Trembles, Bordeaux, etc.

Appeler à:

844-3364 SERVICE DU TIRAGE



SOMMAIRE DES TRANSACTIONS EFFECTUÉES A COURS DE LA SEMAINE DERNIÈRE À LA BOURSE DE TORONTO

(Cours fournis par la Presse Canadienne)

SEMAINE PASSEE										SEMAINE PASSEE										SEMAINE PASSEE										SEMAINE PASSEE											
NOM	Ventes	Hautes	Bas	Per.	Net	1964	Hautes	Bas	Per.	NOM	Ventes	Hautes	Bas	Per.	Net	1964	Hautes	Bas	Per.	NOM	Ventes	Hautes	Bas	Per.	Net	1964	Hautes	Bas	Per.	Net	NOM	Ventes	Hautes	Bas	Per.	Net	1964	Hautes	Bas	Per.	Net
Alcan	1300	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0	Alcan	1300	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0	Alcan	1300	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0	Alcan	1300	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0	101.0

Les 10 industriels et les 10 mines et pétroles les plus achalandés

Voici un tableau des industriels et des 10 mines et pétroles les plus achalandés sur les Bourses de Montréal et d'Amérique la semaine dernière, avec leurs changements:

INDUSTRIELS										MINES & PETROLES									
Volume	Chang.	Volume	Chang.	Volume	Chang.	Volume	Chang.	Volume	Chang.	Volume	Chang.	Volume	Chang.	Volume	Chang.	Volume	Chang.	Volume	Chang.
47 405	Alcan	35	+	742 250	West Hill	75	+	47 405	Alcan	35	+	742 250	West Hill	75	+	47 405	Alcan	35	+

Rapports financiers

Imperial Grip and Batten Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1966: \$71,341, au regard de \$60,984 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

White Pass and Yukon Corp. Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1966: \$377,400 au regard de \$305,027 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Lake Ontario Cement Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1966: déficit net de \$202,239, soit l'équivalent de cent cents l'action au regard de \$750,424, ou 18 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Tundra Gold Mines Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1966: \$114,988, au regard d'un déficit net de \$145,377 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Watline Trust and Savings Co., pour le semestre terminé le 30 juin 1966: \$240,000, soit l'équivalent de 36 cents l'action au regard de \$231,000 ou 35 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

COUR SUPÉRIEURE

MARY GREATER, réceptionniste, épouse séparée de biens de **DAVID SCHAEFFELT**, commis, tous deux de Cité et District de Montréal. Demanderesse - VS -

DAVID SCHAEFFELT, des Cité et District de Montréal, Défendeur. **PAR ORDRE DE LA COUR**, Il est ordonné au défendeur **DAVID SCHAEFFELT** de comparaître d'ici un mois.

ANDRÉ NOEL, Député-Prototaire, **JOHN M. SCHLESINGER, C.R.** Avocat, 1910, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q. Procureur de la demanderesse.

COUR SUPÉRIEURE

MILIE GRACE PASQUALATI, 70, publicitaire, fille majeure jouissant de ses droits, Cité Jacques-Cartier, district de Montréal, Demanderesse - VS -

M. ARTHUR DROUIN, 4443 St-Basile, Montréal, Défendeur. **PAR ORDRE DE LA COUR**, Il est ordonné au défendeur **ARTHUR DROUIN** de comparaître d'ici un mois.

ANDRÉ NOEL, Député-Prototaire, **LUC MERCIER**, Avocat, 158, rue Notre-Dame, Montréal, Procureur de la demanderesse.

COUR SUPÉRIEURE

GEORGIOUS KONTIATIS, de la Cité d'Outremont, District de Montréal, Demander - VS -

DAME L. SZPITALLEWSKI, de statut marital inconnu, de la Cité de St-Laur., District de Montréal, résident à 143 rue Rochon, Défendresse. **PAR ORDRE DE LA COUR**, Il est ordonné à la défendresse **DAME L. SZPITALLEWSKI** de comparaître d'ici un mois.

COUR SUPÉRIEURE

RAOUL CREVIER, Député-Prototaire, **Garvis, Rosenstein & Broder**, Avocats, 5757 Decelles Ave., Suite 426, Montréal 26, P.Q. Procureurs du demandeur - VS -

LOUISE GRAY, épouse contractuellement séparée de biens de George Andrew Gibbons, domiciliée à 7652 rue Vilel, St-Leonard, Port-Maurice, district de Montréal, Demanderesse - VS -

GEORGE ANDREW GIBBONS, contrôleur, autrefois des Cité et District de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, Défendeur. **PAR ORDRE DE LA COUR**, Il est ordonné au défendeur **GEORGE ANDREW GIBBONS** de comparaître d'ici un mois.

HECTOR LANGLOIS, C.R., Avocat, 2501 Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal, Procureur de la demanderesse.

EVALUATION MUNICIPALE EXAGEREE

CONSULTEZ :
GIROUX, PHANEUF & ASSOCIES INC.
235 est, Dorchester, Suite 202 — 866-2019

LOUEZ une auto!

Les avantages à louer une automobile?
COLETTE INC.
Pour informations: Contrat de 12 ou 24 mois
Nous achetons et payons votre automobile comptant
Téléphone : 658-8723 — 861-0181
Distributeur de: Pontiac, Buick, Acadian, Beaumont, Camions G.M.C.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION
Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL 25 288-2152

DACTYLOGRAPHES
ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers, salles de montage sont équipés de machines à dactylographer, machines à calculer, à photocopier, à dactylographer,

Les 10 industriels et les 10 mines et pétroles les plus achalandés

Voici un tableau des industriels et des 10 mines et pétroles les plus achalandés sur les Bourses de Montréal et d'Ontario la semaine dernière, avec leurs changements:

INDUSTRIELS						MINES & PÉTROLES					
Volume	Dernière	chq				Volume	Dernière	chq			
	Vente	de la					Vente	de la			
		sem.						sem.			
47 403	Alcan	1-1	31%			742 156	West Hill	-1	.75		
25 430	Brinco	5%	+			413 250	Equity Expl.	-6	.68		
27 909	Bell Telco	50%	+			376 480	Chapman	-6	.60		
10 410	Alcanat	10%	+			325 190	Forty	-1	.60		
14 414	Ki-kiak Pele	2-0	-			145 900	Lake Lake	1.00	+2		
14 324	Cocaine	39%	+			129 580	Western Tin	1.00	+2		
10 410	D-m. Glass	10%	+			104 725	Western Tin	50	+0		
13 200	N-C	1%	+			49 000	Pennock	.21	-1		
12 184	Comstar	13	+			48 000	Rusty Lake	.19	-1		
11 250	Y-Joe Bonnets	2-15	+			56 190	Ladubero	.61	+0		

Rapports financiers

Imperial Grip and Batten Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1966: \$71,341, au regard de \$60,984 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

White Pass and Yukon Corp., pour le semestre terminé le 30 juin 1966: \$307,400 au regard de \$305,023 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Lake Ontario Cement Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1966: déficit net de \$202,239, soit l'équivalent de cinq cents l'action au regard de \$750,424, ou 18 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Tundra Gold Mines Ltd., pour le semestre terminé le 30 juin 1966: \$11,158, au regard d'un déficit net de \$145,377 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Watling Trust and Savings Co., pour le semestre terminé le 30 juin 1966: \$240,000, soit l'équivalent de 36 cents l'action au regard de \$231,000 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
MARION, ROBIN & ROBIN
2100, rue DUMONT
MONTREAL, 25 - 288-2152

DACTYLOGRAPHES
ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont maintenant à l'adresse suivante: 2100, rue DUMONT, MONTREAL, 25 - 288-2152.

ASSURANCES

EN ASSURANCES
POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER
FIEZ-VOUS TOUJOURS A:

Horace Labrecque & Fils Limitée
(fondée en 1911)
1411, RUE CRESCENT, MONTREAL - Tel: 849-2571
Courtiers d'Assurance Agréés

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL

DE MONTREAL
SOUSSIONS
AVIS AUX ENTREPRENEURS
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal recevra jusqu'à 3 heures p.m. (heure de Montréal), le 19 août 1966, des soumissions pour la construction de l'école élémentaire Charlevoix.

Les travaux devront être terminés 10 mois après la signature du contrat ou après le début des travaux si ceux-ci commencent avant la signature du contrat.

Ces soumissions seront scellées et elles seront déposées entre les mains de la réceptionniste à l'entrée principale du Centre administratif de:

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal, 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal 36.

et devront porter, en sus de l'adresse et inscrits au coin inférieur gauche de l'enveloppe les mots: **SOUSSION: ECOLE ÉLÉMENTAIRE CHARLEVOIX.**

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque de garantie de \$50,000. Ce chèque personnel sera fait à l'ordre de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal et devra être certifié par une banque canadienne à charte ou une caisse populaire désignée. Toute soumission qui ne sera pas accompagnée d'un tel chèque sera rejetée.

Les soumissionnaires pourront se procurer à l'adresse suivante, moyennant une somme de cent dollars (\$100) payable en monnaie légale ou par chèque certifié à l'ordre de l'architecte, chaque série de plans, devis, formules de soumission, etc.:

Jean Charbonneau, architecte, 245, Côte-St-Catherine, Montréal, Québec, Tel. 276-1016.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, HEBERT
CARDINAL & CIE
Comptables agréés
2345 est, Bélanger
Montréal - 729-5226

Lucien Dahmé, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 - 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptable agréé
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié
928 est, boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES CHADRON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAS, C.A.
JEAN-GUY BRASSARD, C.A.

EVALUATION MUNICIPALE EXAGÉRÉE

CONSULTEZ:

GIROUX, PHANEUF & ASSOCIES INC.

235 est, Dorchester, Suite 202 - 866-2019

LOUEZ une auto!

Connaissiez-vous les avantages à louer une automobile?

Contrat de 12 ou 24 mois

Nous achetons et payons votre automobile comptant

Téléphone: 658-8723 - 861-0181

Distributeur de: Pontiac, Buick, Cadillac, Beaumont, Camions G.M.C.

COMPTABLES AGRÉÉS

Maurice Samson, G.B.E., C.A.

Lucien P. Bélair, C.A.

E.H. Knight, C.A.

MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI

360, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL, 842-4691



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Avis de modification

Confection pour dames — Province

L'honorable Maurice Bellemare, ministre du Travail, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi des décrets de convention collective (S.R.Q. 1964, chapitre 143), que les parties contractantes à la convention collective de travail rendue obligatoire par le décret numéro 523 du 11 mai 1955 et amendements, relatif à l'industrie de la confection pour dames dans la province de Québec lui ont présenté une requête à l'effet de soumettre à l'appréciation et à la décision du lieutenant-gouverneur en conseil certaines modifications audit décret.

1° L'article VI-C sera remplacé par le suivant :
"VI-C. Les salaires effectivement payés à l'égard de la confection des vêtements des classes "A" et "B", et mentionnés en détail ci-dessous, seront majorés comme suit :

a) Les coupeurs, les coupeurs moins compétents et les coupeurs de garnitures recevront une augmentation de \$7.00 par semaine en plus du salaire qui leur est présentement payé à la semaine ou à l'heure ;

b) Les apprentis coupeurs recevront une augmentation de \$4.50 par semaine en plus du salaire qui leur est présentement payé à la semaine ou à l'heure ;

c) Les salariés de tous les autres métiers recevront une augmentation de sept pour cent (7%) en plus du montant global de leur salaire hebdomadaire ou horaire. Cette augmentation ne devra jamais être inférieure à \$4.00 par semaine. Tous les salariés rémunérés à la pièce et ceux rémunérés à la semaine seront payés et recevront les augmentations ci-dessus en plus du montant global de leur salaire. Ces augmentations seront inscrites sur l'enveloppe de paye du salarié et dans une colonne spéciale du rapport mensuel de la liste de paye soumis par l'employeur ;

2° L'article VI-D sera abrogé ;

3° L'article VII sera remplacé par le suivant :

"VII. a) Taux minima pour le travail à la semaine : L'échelle suivante de salaires minima s'applique aux salariés ci-après énumérés. Ces salariés doivent travailler sur une base horaire ou hebdomadaire seulement ; ils ne doivent pas travailler à la pièce.

Semaine de travail — Classe "A"	Par semaine	Par heure
Coupeur très compétent	\$83.59	\$2.23
Coupeur moins compétent	66.50	1.77
Coupeur de garnitures	68.75	1.83
Tailleur de fourrure	69.02	1.84
Assistant coupeur de fourrure	54.62	1.46
Faillleur à la machine	54.62	1.46
Faillleur à la main	54.62	1.46
Opérateur de machine spéciale	54.62	1.46
Poseur de boutons	39.25	1.05
Ouvrier général	39.25	1.05
Examineur	39.25	1.05

Semaine de travail — Classe "B"	Par semaine	Par heure
Coupeur très compétent	\$67.95	\$1.82
Coupeur moins compétent	54.00	1.44
Assortisseur	40.75	1.09
Coupeur de garnitures	54.50	1.45
Opérateur de machine à poser les collets de fourrure	56.87	1.52
Faillleur à la machine	44.87	1.20
Faillleur à la main	44.87	1.20
Opérateur de machine spéciale	44.87	1.20
Proposé à la couture des boutons	38.87	1.04
Employé général	38.87	1.04
Examineur	38.87	1.04

b) Taux minima pour le travail à la pièce : Les salariés des métiers ci-dessus peuvent travailler sur une base de travail à la pièce ou à la semaine mais, dans un cas comme dans l'autre, l'échelle de salaire suivante s'applique :

Travail à la pièce — Classe "A"	Par pièce	Par heure
Coureur hautement qualifié	\$84.10	\$2.24
Couseuse hautement qualifiée	68.58	1.82
Coureur en équipe	84.10	2.24
Presser de dessus	82.15	2.19
Presser de dessous	78.37	2.08
Presser de morceaux	62.77	1.67
Coureur qualifié	65.56	1.74
Couseuse qualifiée	60.44	1.61
Faiseur de jupes	54.62	1.46
Faiseur de doublures	54.62	1.46
Finiisseur	53.21	1.42

Les taux à la pièce doivent être fixés de façon que les salariés des métiers ci-haut mentionnés reçoivent au moins les taux horaires ci-dessus. Les taux à la pièce sont les mêmes pour les salariés des deux sexes.

Travail à la pièce — Classe "B"	Par pièce	Par heure
Coureur hautement qualifié	\$58.82	\$1.57
Couseuse hautement qualifiée	58.82	1.57
Presser de dessus et presser de morceaux	65.72	1.76
Sous presseur et presser de morceaux	51.25	1.37
Coureur qualifié	51.25	1.37
Couseuse qualifiée	51.25	1.37
Faiseur de doublure	44.87	1.20
Finiisseur	44.87	1.20
Faiseur de garnitures	38.87	1.03

Les taux à la pièce doivent être fixés de façon que les salariés des métiers ci-haut mentionnés reçoivent au moins les taux horaires ci-dessus. Les taux à la pièce sont les mêmes pour les salariés des deux sexes.

4° L'article IX sera remplacé par le suivant :
"IX. Apprentissage : 1° Vêtements de la Classe "A" : Le nombre des apprentis ne doit pas dépasser cinq pour cent (5%) de celui des ouvriers employés dans tout établissement.

a) Apprenti coupeur : Un apprenti coupeur est un débutant et il doit monter les échelons suivants dans l'espace de deux ans :

Classe "A"	Par semaine	Par heure
Premier trimestre	\$41.50	\$1.11
Après trois mois	46.63	1.24
Après six mois	51.76	1.38
Après neuf mois	56.90	1.52
Après douze mois	62.10	1.66
Après quinze mois	67.30	1.80
Après dix-huit mois	73.10	1.95
Après vingt et un mois	78.60	2.10
Après vingt-quatre mois	84.10	2.24

b) Apprenti presseur : Un apprenti presseur est un débutant et il doit monter les échelons suivants dans l'espace de deux ans :

Apprenti presseur	Par semaine	Par heure
Premier trimestre	\$41.50	\$1.11
Après trois mois	46.40	1.24
Après six mois	51.31	1.37
Après neuf mois	56.22	1.50
Après douze mois	61.13	1.63
Après quinze mois	66.04	1.77
Après dix-huit mois	71.64	1.91
Après vingt et un mois	76.99	2.05
Après vingt-quatre mois	82.15	2.19

c) Apprenti tailleur de fourrure : Un apprenti tailleur de fourrure est un débutant et il doit monter les échelons suivants dans l'espace de 18 mois :

Apprenti tailleur de fourrure	Par semaine	Par heure
Premier trimestre	\$41.50	\$1.11
Après trois mois	46.00	1.23
Après six mois	50.50	1.35
Après neuf mois	55.00	1.47
Après douze mois	59.50	1.59
Après quinze mois	64.00	1.71
Après dix-huit mois	68.50	1.84

d) Apprenti faiseur de jupes, faiseur de doublures, faillleur à la machine, faillleur à la main et apprenti de machine spéciale : Les apprentis faiseurs de jupes, de doublures, faillleurs à la machine, faillleurs à la main et les conducteurs de machine spéciale sont des débutants et ils doivent monter les échelons suivants dans l'espace de neuf mois :

Apprenti faiseur de jupes, faiseur de doublures, faillleur à la machine, faillleur à la main et conducteur de machine spéciale	Par semaine	Par heure
Premier trimestre	\$35.87	\$0.96
Après trois mois	42.12	1.12
Après six mois	48.37	1.29
Après neuf mois	54.62	1.46

e) Apprenti finiisseur : Un apprenti finiisseur est un débutant et il doit monter les échelons suivants dans 15 espaces de 12 mois :

Apprenti finiisseur	Par semaine	Par heure
Premier trimestre	\$35.87	\$0.96
Après trois mois	40.20	1.07
Après six mois	44.53	1.19
Après neuf mois	48.87	1.30
Après douze mois	53.21	1.42

f) Apprenti coupeur et coupeur de garniture : Un apprenti coupeur et coupeur de garnitures est un débutant et il doit travailler jusqu'à sa qualification comme coupeur très compétent selon l'échelle suivante :

Apprenti coupeur et coupeur de garnitures	Par semaine	Par heure
Premier trimestre	\$42.00	\$1.12
Après trois mois	45.38	1.21
Après six mois	48.76	1.30
Après neuf mois	52.14	1.39
Après douze mois	55.52	1.48
Après quinze mois	58.90	1.57
Après dix-huit mois	62.28	1.66
Après vingt et un mois	65.65	1.75
Après vingt-quatre mois	69.02	1.84
Après vingt-sept mois	72.71	1.94
Après trente mois	76.33	2.04
Après trente-trois mois	79.96	2.13
Après trente-six mois	83.59	2.23

Le "Bureau des examinateurs" garde sous observation chaque coupeur moins compétent et coupeur de garnitures pour une période minimum de trois (3) ans et décide s'il doit être classé comme coupeur compétent.

Lorsque le "Bureau des examinateurs" juge qu'un candidat est qualifié comme coupeur très compétent, conformément à la définition du métier apparaissant au présent décret, tel candidat est promu au métier de coupeur très compétent tel que le prescrit le présent décret.

Le "Bureau des examinateurs" peut aussi déterminer que le candidat, quoique n'étant pas assez qualifié pour devenir un coupeur très compétent, est suffisamment qualifié pour obtenir une augmentation de son taux actuel de salaire et ledit bureau détermine tel nouveau taux en conséquence.

En tout temps après cette période, le candidat peut demander au "Bureau des examinateurs" d'être promu à la classe de coupeur très compétent et le Bureau des examinateurs doit prendre telle requête en considération conformément aux dispositions ci-haut.

g) Apprentis-poseurs de boutons, ouvriers généraux et examinateurs : Les apprentis-poseurs de boutons, ouvriers généraux et examinateurs terminent leur apprentissage à l'expiration de six (6) mois et doivent être rémunérés d'après l'échelle suivante :

Apprenti-poseur de boutons, ouvrier général et examinateur	Par semaine	Par heure
Premier trimestre	\$35.87	\$0.96
Après trois mois	37.56	1.00
Après six mois	39.35	1.05

h) Les apprentis qui ont fréquenté une école régie par la Loi de l'Enseignement spécialisé doivent recevoir un crédit proportionné à la durée de leurs études et aux résultats de leurs examens.

2° Vêtements de la classe "B" : Un apprenti est un débutant qui n'a jamais été employé pour exécuter un travail visé par le décret.

a) Un apprenti coupeur hautement qualifié sur machine à coudre du sexe masculin ou féminin devient qualifié après deux (2) ans ; il est rémunéré comme suit :

Apprenti coupeur hautement qualifié (du sexe masculin ou féminin)	Par semaine	Par heure
Premier trimestre	\$35.87	\$0.96
Après trois mois	38.73	1.03
Après six mois	41.60	1.11
Après neuf mois	44.47	1.18
Après douze mois	47.37	1.26
Après quinze mois	50.21	1.34
Après dix-huit mois	53.08	1.41
Après vingt et un mois	55.95	1.49
Après vingt-quatre mois	58.82	1.57

b) Un apprenti faiseur de garnitures (opération de la machine à coudre) devient qualifié après six (6) mois ; il est rémunéré comme suit :

Apprenti faiseur de garnitures (conduite de la machine à coudre)	Par semaine	Par heure
Premier trimestre	\$35.87	\$0.96
Après trois mois	37.27	0.99
Après six mois	38.67	1.03

c) Un apprenti coupeur compétent devient qualifié en trois (3) années, il est rémunéré comme suit :

Apprenti coupeur compétent	Par semaine	Par heure
Premier trimestre	\$36.37	\$0.96
Après trois mois	39.00	1.04
Après six mois	41.63	1.11
Après neuf mois	44.26	1.18
Après douze mois	46.89	1.25
Après quinze mois	49.52	1.32
Après dix-huit mois	52.16	1.39
Après vingt et un mois	54.80	1.46
Après vingt-quatre mois	57.44	1.53
Après vingt-sept mois	60.08	1.60
Après trente mois	62.72	1.67
Après trente-trois mois	65.36	1.74
Après trente-six mois	67.99	1.82

d) Un apprenti assortisseur (chambre de coupure) est qualifié après six (6) mois, il est rémunéré comme suit :

Apprenti assortisseur (chambre de coupure)	Par semaine	Par heure
Premier trimestre	\$35.87	\$0.95
Après trois mois	38.31	1.02
Après six mois	40.75	1.09

e) Un apprenti coupeur qualifié du sexe masculin ou féminin devient qualifié après un (1) an, il est rémunéré comme suit :

Apprenti coupeur qualifié du sexe masculin ou féminin	Par semaine	Par heure
Premier trimestre	\$35.87	\$0.96
Après trois mois	39.69	1.06
Après six mois	43.51	1.16
Après neuf mois	47.33	1.26
Après douze mois	51.25	1.37

f) Un apprenti opérateur de machine à poser les cols de fourrure devient qualifié en une année (1) ; il est rémunéré comme suit :

Apprenti opérateur de machine à poser les cols de fourrure	Par semaine	Par heure
Premier trimestre	\$35.87	\$0.96
Après trois mois	41.10	1.10
Après six mois	46.33	1.24
Après neuf mois	51.63	1.32
Après douze mois	56.87	1.52

g) Un apprenti coupeur moins compétent devient qualifié après deux (2) ans ; il est rémunéré comme suit :

Apprenti coupeur moins compétent	Par semaine	Par heure
Premier trimestre	\$36.37	\$0.97
Après trois mois	38.63	1.03
Après six mois	40.89	1.09
Après neuf mois	43.15	1.15
Après douze mois	45.42	1.21
Après quinze mois	47.69	1.27
Après dix-huit mois	49.96	1.34
Après vingt et un mois	52.13	1.39
Après vingt-quatre mois	54.50	1.44

h) Un apprenti coupeur de garnitures devient qualifié après deux (2) ans ; il est rémunéré comme suit :

Apprenti coupeur de garnitures	Par semaine	Par heure
Premier trimestre	\$36.37	\$1.97
Après trois mois	38.63	1.03
Après six mois	40.89	1.09
Après neuf mois	43.15	1.15
Après douze mois	45.42	1.21
Après quinze mois	47.69	1.27
Après dix-huit mois	49.96	1.33
Après vingt et un mois	52.13	1.39
Après vingt-quatre mois	54.50	1.45

i) Un apprenti sous-presseur et presseur de morceaux devient qualifié en un an et demi (1½) ; il est rémunéré comme suit :

Apprenti sous-presseur et presseur de morceaux	Par semaine	Par heure
Premier trimestre	\$35.87	\$0.96
Après trois mois	38.43	1.02
Après six mois	40.99	1.09
Après neuf mois	43.55	1.16
Après douze mois	46.11	1.23
Après quinze mois	48.68	1.30
Après dix-huit mois	51.25	1.37

j) Un apprenti presseur de dessus et presseur-finiisseur (à la main ou à la vapeur) devient qualifié en deux (2) ans ; il est rémunéré comme suit :

Apprenti presseur de dessus et presseur-finiisseur (à la main ou à la vapeur)	Par semaine	Par heure
Premier trimestre	\$35.87	\$0.96
Après trois mois	39.56	1.05
Après six mois	43.25	1.15
Après neuf mois	46.94	1.25
Après douze mois	50.63	1.35
Après quinze mois	54.32	1.45
Après dix-huit mois	58.02	1.55
Après vingt et un mois	61.76	1.65
Après vingt-quatre mois	65.72	1.76

k) Un apprenti faillleur à la machine, opérateur de machine spéciale, faillleur de doublures, finiisseur et faillleur à la main devient qualifié après un (1) an ; il est rémunéré comme suit :

Apprenti faillleur à la machine, opérateur de machine spéciale, faillleur de doublures, finiisseur et faillleur à la main	Par semaine	Par heure
Premier trimestre	\$35.87	\$0.96
Après trois mois	38.12	1.02
Après six mois	40.37	1.08
Après neuf mois	42.62	1.14
Après douze mois	44.87	1.20

l) Un apprenti employé général coupeur de boutons devient qualifié après six (6) mois ; il est rémunéré comme suit :

Apprenti employé général, coupeur de boutons	Par semaine	Par heure
Premier trimestre	\$35.87	\$0.96
Après trois mois	37.37	1.00
Après six mois	38.87	1.04

m) Un apprenti examineur devient qualifié après un (1) an ; il est rémunéré comme suit :

Apprenti examineur	Par semaine	Par heure
Premier trimestre	\$35.87	\$0.96
Après trois mois	36.62	0.98
Après six mois	37.37	1.00
Après neuf mois	38.12	1.02
Après douze mois	38.87	1.04

n) Le nombre d'apprentis à l'emploi de chaque employeur classé comme manufacturier de vêtements de la classe "B" ne doit pas dépasser 15% du nombre total de salariés dans chaque métier.

o) Le nombre total d'apprentis dans un établissement ne doit jamais dépasser 15% du nombre de salariés des métiers ci-haut mentionnés.

p) Les apprentis qui ont fréquenté une école régie par la Loi de l'Enseignement spécialisé doivent recevoir un crédit proportionné à la durée de leurs études et aux résultats de leurs examens.

Dispositions générales : Un apprenti deviendra qualifié dans chaque métier respectif dans lequel il est employé à la fin de chaque période d'apprentissage, qu'il ait fait son apprentissage dans chaque métier consécutivement ou concurrentement.

Lorsqu'un apprenti travaille concurrentement dans deux ou plusieurs métiers, il devra être qualifié respectivement dans chaque métier à la fin de chaque période d'apprentissage.

La publication du présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté en conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendement. L'arrêté en conseil ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication dans la Gazette officielle de Québec.

Durant les trente jours à compter du 23 juillet date de publication de cet avis dans la Gazette officielle de Québec, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections, en double copie si possible, que les intéressés pourront désirer formuler.

Le sous-ministre du Travail,
GERARD TREMBLAY
Ministère du Travail.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No. 716,668

AVIS
HECTOR LEONARD, propriétaire de taxi, de la ville de Montréal, district de Montréal, demandeur

vs
JACQUES TASSE, des cité et district de Hull, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur Jacques Tasse de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 1er août 1966.
H. W. Brodeur
Député-Protonotaire

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

Rentrée des lourds sur la scène de boxe locale avec la venue de Chuyalo

Le promoteur Jean Rougeau, de retour d'un voyage éclair dans la ville reine, a annoncé hier qu'il avait mis sous contrat le champion poids lourd de la finale de la soirée de boxe du 16 août prochain au populaire centre sportif Paul-Sauvé de l'est de la métropole.

Chuyalo a été certes pas inconnu à Montréal, où il a toujours été très populaire. Tous se rappellent ses fameux combats contre l'ancien champion canadien Robert Clérout, et plus récemment ses furieux combats contre Floyd Patterson Oscar Bonavena, sans oublier ceux pour le titre mondial contre Cassius Clay et Ernie Terrell.

Chuyalo aura comme adversaire un redoutable coéquipier de Patterson N.J. en la personne de Mel Thurnbull. Ce dernier est un ancien partenaire d'entraînement de Sonny Liston, et maintenant un partenaire régulier de Cassius Clay, l'ayant même entraîné lors du combat de ce dernier contre Chuyalo à Toronto. Thurnbull a à son crédit des combats contre Tony Alonti, Hubert Hilton et Cleveland Williams qu'il a déjà envoyé au glorieux.

Rougeau a annoncé que 3 autres combats seront au programme, dont 2 de poids lourds. Chuyalo a déclaré au promoteur Rougeau qu'il était très heureux de revenir dans la métropole, et que si la réponse du public est favorable il disputerait ses 2 ou 3 prochains combats ici. Qui sait? Le retour de Chuyalo dans nos murs sera peut-être le coup de pouce dont la boxe locale a besoin.

Gerry Proulx s'est qualifié pour le Carling

Gerry Proulx, de St-Eustache a été officiellement proclamé gagnant de la qualification pour l'omnium mondial Carling 1966, par l'entremise du tournoi Millar, selon l'annonce faite hier aux quartiers généraux canadiens du tournoi mondial.

Le populaire vétéran professionnel du club St-Eustache s'est ainsi joint à Jack Bissegger, du club de la vallée du Richelieu, pour représenter le Québec à l'omnium mondial de 200.000 dollars du 31 août au 3 septembre, au Royal Birkdale Golf Club, en Angleterre. Bissegger s'est qualifié pour le tournoi mondial à l'omnium du Québec, les 22 et 23 juillet derniers.

Proulx finit sur un pied

d'égalité avec Bob Breen de Toronto, en troisième position, au tournoi pour la coupe Millar, et s'empare de la qualification pour l'omnium mondial Carling, au premier tour supplémentaire, vendredi. Les meneurs du tournoi Millar, George Knudson et Moe Norman étaient déjà qualifiés pour l'omnium mondial, laissant ainsi à ses membres de CPGA Proulx et Breen, éligibles au voyage en Angleterre.

Le tournoi Millar complétait la série des tournois du nouveau circuit canadien de qualification Carling. Les autres tournois de ce circuit étaient les omniums provinciaux de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec.

Don Estes nous quitte!

Les Alouettes ont confirmé hier avoir renoncé de leur alignement l'excellent garde offensif Don Estes, qui avait été obtenu des Rough Riders d'Ottawa, au début de la saison.

L'instructeur Darrell Mudra

a indiqué que ce départ lui permettra de repêcher un Américain, sans dépasser la limite permise de 14. Il n'est pas impossible que Phil Brady, précédemment libéré également par l'équipe, soit le choix de Mudra.

Casper gagne à Indianapolis

INDIANAPOLIS. — Le méthodique Billy Casper a consulté fréquemment la feuille des règlements du parcours, hier, après la disqualification de cinq concurrents pour accroc aux règlements, et il s'est assuré d'être en première dans la dernière ronde de l'Omnium Speedway festival.

Casper a tourné une dernière

un grand total de 277. Il encaisse ainsi la première bourse de \$16.400 portant son total de gains à \$97.915, cette année. L'omnium était d'une bourse globale de \$92.000. Dick Sikes a pris le second rang dans ce tournoi, gagnant la bourse de \$8.500 en vertu d'une dernière ronde de 73. Précédemment, Casper avait triomphé cette année dans l'Omnium Western et celui de San Diego.

Autre exploit de Schollander

LOS ANGELES (Californie). — L'Américain Don Schollander qui a établi un nouveau record du monde du 200 mètres nage libre vendredi en 1'57"2, a réalisé la meilleure performance mondiale de l'année sur 400 mètres nage libre samedi en 4'13"5 au cours de la deuxième journée de la réunion internationale de Los Angeles.

Le champion olympique dont

les temps intermédiaires furent les suivants: 1'00"3 au 100 m. — 2'06"9 au 200 m. — 3'11"2 au 300 m., a ainsi approché d'une seconde et trois dixièmes son propre record du monde établi lors des jeux olympiques de Tokyo en octobre 1964.

Dans l'épreuve féminine, Debbie Ledford, une Californienne de 16 ans, l'a emporté en 4'44"5 (record personnel).

Lafferty brise un record

LONDRES. — Un ancien athlète de la R.A.F. David Lafferty, 28 ans, a battu hier le record du monde de séjour dans une grotte précédemment établi par le spéléologue français Michel Siffre, qui était demeuré 126 jours sous terre.

Lafferty se trouve à 115

monde de football que les mesures d'austérité décidées par le gouvernement.

Lafferty qui avait été sélectionné parmi 400 volontaires, est relié par téléphone à la surface et fait l'objet d'une surveillance médicale régulière.

Il doit être remonté à la surface jeudi prochain après 130 jours passés sous terre. Lafferty, dont la femme est d'origine allemande, a une fille de deux ans.

Les inscrits à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE
A réclamer: 1500 — 6 furlongs
1. Canada — Bourne 1700
2. Shoutout Quest — Uysa 100 5-2
3. Tangum — C. Leduc 114 4
4. Musio Festival — Al Coy 114 4
5. Anant Midl — D. Elliott 114 4
6. Club Cottage — Thomas 109 10
7. Bresson — D. Buisson 114 10
8. Cloud — D. Buisson 114 10
9. Dear Maggie — R. Hein 114 10
10. Teacher's Pal — Eastman 110 15
11. Tracy Glen — G. Nadeau 114 15

DEUXIEME COURSE
A réclamer: 1500 — 6 furlongs
Bourse: 1700
1. Art's Treat — Al Coy 114 3
2. Select Chic — D. Dennie 109 4
3. Final Count — P. Ernst 112 5
4. Roseanne R. — D. Buisson 112 5
5. Scotch Boy — Gabrielle 114 8
6. Cat Story — J. Parsons 117 8
7. Bill of Rights — Chaves 117 10
8. Moore's Selector — Venne 112 12
9. Rocket Sub — C. Leduc 117 15
10. Golden Land — Hein 112 15

TROISIEME COURSE
2 ans — Novices — 4 furlongs
Le Blazing — Chaves 110 4
1. Aluma — D. Dennie 108 4
2. Tiding Echo — J. Parsons 116 9-2
3. Mangiero — R. Venne 120 5
4. Easy Gem — R. Hein 114 5
5. Dayboy Delight — Parker 117 8
6. Wilnot — S. Gabrielle 116 8
7. Brothie Duck — Al Coy 120 8
8. Edgars White — Staffer 116 10
9. Vennerado — A. Hill 116 10
10. Teen Twist — D. Elliott 112 10

QUATRIEME COURSE
A réclamer: 1500 — Le Emma Dale
4 furlongs — 1700
1. Dutch Wacksteer — Parnell 107 7-2
2. Miss Comedienne — Denny 104 4
3. Koroveli — Al Coy 114 5
4. Robi Serena — D. Elliott 112 6
5. Autumn Rose — Gilbert 109 8
6. Gully Maid — C. Leduc 106 8
7. Sultan Nereo — Staffer 114 10
8. Dans Pick — R. Eastman 110 10
9. New Generation — Berry 109 15
10. Belle Annabelle — Parsons 104 15

CINQUIEME COURSE
A réclamer: 1500 — 6 furlongs
Le Whiffler — Bourne 1700
1. Terrino — R. Eastman 120 7-2
2. Navy Watch — D. Elliott 114 5
3. Bright Picture — Parsons 120 9-2
4. Belle Range — P. Ernst 114 6
5. Much To Do — Martineau 114 10
6. Today's Lad — Gilbert 114 8

SIXIEME COURSE
A réclamer: 2500 — Le Pussy
6 furlongs — Bourne 1900
1. Pioneer Field — D. Dennie 111 3
2. Check Suit — C. Hein 111 7-2
3. D. Buisson — D. Buisson 114 8
4. Seman — A. Martineau 116 6
5. Harry Hughes — Al Coy 117 8
6. Don Gollie — R. Eastman 119 10
7. Phidius — J. Parsons 114 12
8. Anita Sadie — S. Gabrielle 111 12
9. S. Gabrielle — S. Gabrielle 111 12

SEPTIEME COURSE
Le Wagman — Allocations
6 furlongs — Bourne 2000
2. Christophe — J. Parnell 112 5-2
3. Best Pat — C. Potts 112 7-2
4. Championnat — Al Coy 109 7-2
5. Nouvelle — G. Nadeau 107 4
6. Many Laughs — P. Ernst 112 6
7. Merril 2nd — A. Hill 112 8
8. Play Away — S. Gabrielle 117 8
9. Quinche Style — Leduc 107 10
10. With Merit — W. Parsons 107 10

HUITIEME COURSE
A réclamer: 1500 — Le Lottery
1 mille — 1800
1. Corduroy — D. Dennie 109 3
2. Breeding — C. Potts 114 4
3. Dakota — C. Leduc 114 9-2
4. Quarterback — J. Parsons 120 5
5. Davie Boy — A. Hill 114 6
6. Half Miler — Al Coy 120 8
7. Cye Shot — W. Parsons 120 10
8. Incomplete — A. Martineau 112 12
9. R. S. Khan — P. Ernst 117 12

LES COURSES À BLUE BONNETS
NOS CHOIX POUR CE SOIR:

COMBINAISON DU DOUBLE

1) Musical Festival

2) Final Count

EXACTA:

Corduroy et Quarterback



SAMEDI

LIGUE NATIONALE
Philadelphia 4, Pittsburgh 1
Cincinnati 3, Houston 1
New York 6, Chicago 3
St-Louis 2, Los Angeles 1
Atlanta 6-15, San Francisco 5-3

LIGUE AMERICAINE
Minnesota 7, Baltimore 0
Chicago 6, New York 0
Boston 8, Washington 2
Kansas City 2, Detroit 1
... California 2, Cleveland 1

HIER

LIGUE NATIONALE
San Francisco 4, Atlanta 3
San Francisco 6-10, Chicago 1
New York 2, Philadelphia 1
Philadelphia 8-6, Pittsburgh 7-5
Los Angeles 6, St-Louis 4

LIGUE AMERICAINE
Cleveland 3, California 2
Detroit 3, Kansas City 4
Baltimore 4, Minnesota 3
New York 1-0, Chicago 4-3
Boston 5, Washington 2

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
San Francisco à New York (soir)
Houston à Philadelphia (soir)
Los Angeles à Pittsburgh (soir)
Cincinnati à St-Louis (soir)

AMERICAINE
New York à California (soir)
Washington à K. City (soir)
Boston à Minnesota (soir)
Boston à Minnesota (soir)

HIER

LIGUE NATIONALE

Astros 7-6

Reds 0-10

Première partie

Houston 101 000 104-7 11 0
Cincinnati 000 000 000-3 5 2
Giants et Brand; Pappas, Balda-
chun (8), Queen (9), Davidson (9)
St-Louis

St-Louis (11-8) P-Pappas (8-8)

Deuxième partie

Houston 300 200 000-6 12 1
Cincinnati 000 000 000-10 16 3
Pappas, Owens (5), Sembers (6),
Raymond (8) et Heath Brand (8);
Fisher, Baldauchun (2), Davidson (3),
Nottingham (5) et Coker

G-Davidson (11-7) P-Owens (4-3)

Circuit

Houston — Staub (11), Harrison

(5) Cincinnati — Rose (10)

Pirates 1-5

Phillies 8-6

Première partie

Philadelphia 000 015 101-5 17 0
Pittsburgh 000 000 010-11 10
Running et Dalrymple; Law, Mik-
kelson (10), Cardwell (10), McBean
(8) et Gonder

G-Running (11-7) P-Law (6-5)

Circuit

Philadelphia — White (18)

Deuxième partie

Philadelphia 000 300 200-16 17 1
Pittsburgh 000 000 040-13 11 7
Ruhl, Fox (9), Knowles (8), Ver-
banic (9), Herbert (10) et Decker,
Dalrymple (10), Blase, O'Dell (6),
McBean (8), Pace (9) et Pagliaroni,
Gonder (7), May (9)

G-Verbanic (1-0) G-Pace (4-4)

Circuit

San Francisco — McCovey (20)

Giants 4

Braves 3

San Francisco 001 100 100-4 11 1

Atlanta 000 200 001-3 5 2

Bolin et Virgil Kelley, Ritchie

(7), Abernathy et Tom

G-Bolin (6-6) P-Kelley (0-2)

Circuit

San Francisco — McCovey (20)

Dodgers 6

Cards 4

Los Angeles 101 001 003-6 12 1

St-Louis 020 110 000-4 2 1

Osteen Miller (5), Perranicki (6),

Regan (8) et Roseboro; Carlton,

Picht (5), Roseboro (8) et McGraw,

G-Regan (9-1) P-Roseboro (3-1)

Circuit

Los Angeles — Stuart (7)

Mets 2

Cubs 1

Chicago 000 000 010-1 5 6

New York 001 002 000-3 5 2

Handa, Bailey (7) et Hundley;

Shaw et Grote

G-Shaw (9-9) P-Handa (7-9)

Circuit

Los Angeles — Stuart (7)

Ligue Américaine

Yankees 1-0

White Sox 4-5

Première partie

New York 010 000 000-1 5 0
Chicago 000 002 000-4 7 0
Peterson, Ford (6), Womack (8),
et C. Leduc

G-Rolien (7-10) P-Peterson (8-7)

Deuxième partie

New York 000 000 000-0 7 1
Chicago 040 000 100-0 9 0
Hamilton, Ramon (2), Bouslin (5),
Womack (7) et Howard; John et

Romano

G-John (9-6) P-Hamilton (6-2)

Circuit

G-John (9-6) P-Hamilton (6-2)

Orioles 4

Twins 0

Baltimore 010 000 010-4 9 0

Minnesota 000 000 000-0 5 3

Watt, Fisher (8) et Hanes; Kaat,

Worthington (8), Cimino (9) et

Battley, Nixon (6)

G-Watt (8-2) P-Kaat (14-8)

Circuit

Cleveland — Colavito (23), Wa-

gner (16)

Red Sox 5

Sénateurs 2

Boston 200 000 000-3 9 0

Washington 000 002 000-2 9 1

Bennett, McMahon (6) et Ryan;

Hanahan, Lines (7), Kline (8) et

Chaschova

G-McMahon (8-6) P-Lines (3-2)

Circuit

Boston — Conigliaro (19) Wa-

shington — Howard (12)

Tigers 5

K-City 4

Première partie

Detroit 000 200 000-3 5 6

Kansas City 100 100 000-12 9 0

Monkhouse, Wickham (6),

Aquino (6) Gladding (8) et Sherry

(9) et McFarlane; Nash, Greenda

(0-1), Aker (9), et Roof

G-Gladding (4-0) P-Greenda,

(0-1)

Circuit

Detroit — Cash (15)

LE DEVOIR, MONTREAL, LUNDI, 1er AOÛT 1966

Les Anglais gagnent la coupe du monde

Jamais encore n'avait-on vu un pays organisateur s'avantager autant!

La folie s'empare de Londres

LONDRES — Londres a vécu hier soir sa nuit la plus folle depuis la victoire de 1945.

L'éruption de joie causée par le succès de leur équipe en Coupe du Monde a plongé les Anglais dans un tourbillon qui a complètement submergé la capitale.

Venus de tous les coins du pays des centaines de milliers d'Anglais se sont mêlés aux Londoniens pour s'offrir, véritable marée humaine, dans toutes les rues du centre, sur toutes les places — et, bien sûr, dans tous les pubs.

Des groupes de jeunes brandissant l'Union Jack remontaient toutes les grandes artères en dansant et en vivechant, barrant toute la largeur de la chaussée. Les jeunes Anglais en minijupes n'étaient pas moins enthousiastes que les garçons. Les motards et les voitures-radio de la police fondaient d'un bout à l'autre de la ville en faisant rugir leurs sirènes, pour aller rétablir l'ordre aux endroits les plus critiques. De 9 heures du soir à 1 heure du matin, Londres n'a été qu'un immense embouteillage. Pas une voiture ne pouvait bouger. Les véhicules de la police devaient passer sur les trottoirs. La cacophonie des avertisseurs ne disparaissait pas de Trafalgar Square que pour reprendre à Piccadilly.

LONDRES — Londres a vécu hier soir sa nuit la plus folle depuis la victoire de 1945.

L'éruption de joie causée par le succès de leur équipe en Coupe du Monde a plongé les Anglais dans un tourbillon qui a complètement submergé la capitale.

Venus de tous les coins du pays des centaines de milliers d'Anglais se sont mêlés aux Londoniens pour s'offrir, véritable marée humaine, dans toutes les rues du centre, sur toutes les places — et, bien sûr, dans tous les pubs.

Des groupes de jeunes brandissant l'Union Jack remontaient toutes les grandes artères en dansant et en vivechant, barrant toute la largeur de la chaussée. Les jeunes Anglais en minijupes n'étaient pas moins enthousiastes que les garçons. Les motards et les voitures-radio de la police fondaient d'un bout à l'autre de la ville en faisant rugir leurs sirènes, pour aller rétablir l'ordre aux endroits les plus critiques. De 9 heures du soir à 1 heure du matin, Londres n'a été qu'un immense embouteillage. Pas une voiture ne pouvait bouger. Les véhicules de la police devaient passer sur les trottoirs. La cacophonie des avertisseurs ne disparaissait pas de Trafalgar Square que pour reprendre à Piccadilly.

LONDRES — Londres a vécu hier soir sa nuit la plus folle depuis la victoire de 1945.

L'éruption de joie causée par le succès de leur équipe en Coupe du Monde a plongé les Anglais dans un tourbillon qui a complètement submergé la capitale.

Venus de tous les coins du pays des centaines de milliers d'Anglais se sont mêlés aux Londoniens pour s'offrir, véritable marée humaine, dans toutes les rues du centre, sur toutes les places — et, bien sûr, dans tous les pubs.

Des groupes de jeunes brandissant l'Union Jack remontaient toutes les grandes artères en dansant et en vivechant, barrant toute la largeur de la chaussée. Les jeunes Anglais en minijupes n'étaient pas moins enthousiastes que les garçons. Les motards et les voitures-radio de la police fondaient d'un bout à l'autre de la ville en faisant rugir leurs sirènes, pour aller rétablir l'ordre aux endroits les plus critiques. De 9 heures du soir à 1 heure du matin, Londres n'a été qu'un immense embouteillage. Pas une voiture ne pouvait bouger. Les véhicules de la police devaient passer sur les trottoirs. La cacophonie des avertisseurs ne disparaissait pas de Trafalgar Square que pour reprendre à Piccadilly.

LONDRES — Londres a vécu hier soir sa nuit la plus folle depuis la victoire de 1945.

L'éruption de joie causée par le succès de leur équipe en Coupe du Monde a plongé les Anglais dans un tourbillon qui a complètement submergé la capitale.

Venus de tous les coins du pays des centaines de milliers d'Anglais se sont mêlés aux Londoniens pour s'offrir, véritable marée humaine, dans toutes les rues du centre, sur toutes les places — et, bien sûr, dans tous les pubs.

Des groupes de jeunes brandissant l'Union Jack remontaient toutes les grandes artères

M. Wilson rentre à Londres et se félicite de l'appui que lui a manifesté M. Johnson



LONDRES — Le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, a regagné Londres samedi et s'est empressé de souligner, à sa descente d'avion, l'appui et la compréhension qu'il avait trouvés auprès du président Johnson. Il a ajouté que ses relations avec le président étaient aussi cordiales qu'avant que le gouvernement britannique ne se dissocie des bombardements d'Hanoi et d'Haiphong.

A Ottawa, où il a donné une conférence de presse vendredi soir suivant ses pourparlers avec le premier ministre Lester Pearson, M. Wilson a dit qu'il n'envisageait pas de réajuster prochainement la guerre du Vietnam. «Les perspectives d'une négociation sont aussi sombres qu'elles l'étaient lors de mon dernier séjour ici», a-t-il dit.

A Londres, M. Wilson a dit qu'il ne possédait pas suffi-

samment de renseignements pour être en mesure de former une opinion sur la question de savoir si le bombardement de la zone démilitarisée du Sud-Vietnam marquait un pas nouveau dans l'escalade américaine.

Avec le retour du premier ministre, les journaux londoniens ont commencé à parler pour la première fois de la possibilité d'une dévaluation de la livre. Le Daily Express a fait état d'un prétendu rapport diplomatique américain au président Johnson — démenti par la Maison Blanche — prévoyant une dévaluation de la livre d'ici un an.

Le Guardian, pour sa part, se fait l'écho de rumeurs selon lesquelles la «fausse sortie» récente de M. George Brown, ministre des affaires économiques, aurait été motivée par sa prise de position en faveur d'une dévaluation as-

sortie d'une adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun.

Le quotidien libéral rapporte que M. Brown aurait profité du voyage du premier ministre à Moscou, quelques jours avant sa visite éclair à Washington et à Ottawa, pour tenter de rallier ses collègues à son point de vue. C'est le refus opposé par M. Wilson — appuyé par les ministres anti-européens — qui aurait en fin de compte motivé la démission offerte, puis reprise par le ministre des affaires économiques et non un conflit entre partisans des techniques déflationnistes et ceux de l'expansion économique comme on l'avait cru précédemment.

Dans sa conférence de presse de samedi, à l'aéroport de Londres, M. Wilson a affirmé que la politique économique du gouvernement britannique jouissait de l'appui total du président Johnson.

Des rivalités tribales sont à l'origine des mutineries qui ébranlent la Nigéria

LAGOS (Nigéria) — Des unités stationnées à Abokoula et à Ibadan (deuxième ville du pays) se sont soulevées et se sont emparées du chef du gouvernement, le général Ironsi, samedi, forçant le pouvoir à entamer des négociations qui donneront lieu à des changements politiques, peut-être constitutionnels. Des rivalités tribales sont à l'origine de la mutinerie qui a trouvé rapidement un écho favorable dans les principales localités du Nigéria occidental.

Selon le capitaine Arthur Keer, commandant de bord du premier avion en provenance du Nigéria depuis le début des troubles, le soulèvement aurait été causé par des rivalités tribales dans l'armée, les ethnies du nord s'inquiétant de l'ascendant que, selon elles, celles du sud étaient en train d'acquiescer. Des rapports parvenus à Cotonou (Dahomé) indiquent, de fait, que tous les officiers vietnamiens de la mutinerie étaient d'origine Ibo (population vivant au Nigéria occidental) et que ce sont des éléments nordistes anti-Ibo au sein de l'armée qui sont à l'origine du soulèvement.

Les tractations maintiennent en cours tentent à reconstituer l'entente politique entre les Yorubas de l'ouest et les Haoussas Fulanis du nord comme à l'époque du gouver-

nement Abubakar Tafewa Balewa. Il était question samedi, selon des milieux bien informés, de libérer le leader de l'Action Group, Owolowo, qui purge une peine de 10 ans de prison pour trahison à Calabar, mais il semble que l'Action Group ait conseillé à son chef de refuser pour l'instant cette libération.

Le général Ogundipe, chef d'état-major de l'armée nigérienne, qui a succédé provisoirement au général Ironsi à la tête du gouvernement, a lancé hier après-midi un appel au

peuple nigérien lui demandant de collaborer avec les forces armées dans leurs efforts «pour sauvegarder la paix et l'ordre».

Le général a donné l'assurance que les désordres de Lagos étaient sous contrôle et il a affirmé qu'il n'y avait pas lieu de s'alarmer.

De Londres, on apprendait hier soir que le calme était effectivement rétabli à Lagos, de même que dans le reste du pays, et que les négociations engagées par le général Ogundipe étaient sur le point d'aboutir.

Le soleil s'étant couché sur l'empire

Le Colonial Office disparaît

LONDRES — Le Colonial Office, qui naguère avait chargé d'un empire sur lequel — comme sur celui de Charles Quint — «jamais le soleil ne se couchait», est disparu à minuit hier soir. Sous le nom de «division des territoires dépendants», il est désormais intégré, avec ses 600 fonctionnaires, au secrétariat d'Etat pour les relations avec le Commonwealth, qui fait lui-même peu de bruit, devenant le secrétariat d'Etat aux affaires du Commonwealth.

Le Colonial Office avait été

établi en 1788 afin, essentiellement, de s'occuper d'un vaste territoire qui constituait aujourd'hui les Etats-Unis d'Amérique. L'issue de la guerre d'indépendance américaine entraîna provisoirement une éclipse du Colonial Office qui ne réapparut en tant qu'entité séparée qu'en 1854.

Les territoires encore dépendants, au nombre de 30, totalisent une population de huit millions d'âmes, y compris les 85 habitants de l'île Pitcairn, colonisée par les mutins du Bounty.

Le sort du général Ironsi n'est toujours pas connu. Sa présence entre les mains des rebelles constitue un atout majeur dans leurs négociations avec le gouvernement.

Il est bien difficile de savoir ce qui demeure de l'équipe du conseil de l'exécutif suprême. Le général Ironsi est, selon une très bonne source privée nigérienne, mort depuis vendredi matin. Le gouverneur du Nigéria occidental, M. Fajuyi, capturé par les rebelles en même temps que Ironsi, a subi probablement le même sort, encore que le doute subsiste (M. Fajuyi étant de l'ethnie Yoruba, on espère qu'il a été épargné car ainsi que le confiait un Yoruba, «sa mort serait préjudiciable à l'entente sur le point de se réaliser entre Yorubas et Haoussas»).

Il ne reste plus à Lagos pour représenter la légalité militaire que le chef de l'état-major général Ogundipe, le commodore Wei qui commande l'aviation (seulement une vingtaine d'appareils d'entraînement sous le contrôle d'instructeurs ouest-allemands) et le directeur général adjoint de la police, M. Elahji Salem. Le directeur de la police, M. Edet, n'est plus en poste depuis deux semaines: selon des informations dignes de foi, il aurait été arrêté pour corruption.

Les deux gangs de jeunes s'étaient déjà heurtés vendredi soir et un noir avait été blessé par un blanc d'un coup de couteau. C'est pour venger leur camarade que les noirs se sont attaqués samedi aux blancs. La police est intervenue une première fois pour rétablir l'ordre, mais les deux gangs se sont affrontés de nouveau un peu plus tard. Lorsque la police est arrivée sur place, cinq blancs gisaient à terre.

Pendant toute la semaine dernière, des bagarres avaient eu lieu dans ce même quartier de Brooklyn mais, sur l'intervention du maire de New York, M. John Lindsay, et les dirigeants d'organisations blanches et noires, un «armistice» avait été conclu entre les gangs. On eût pu croire que les incidents de la nuit de samedi ne soient le prélude à de nouveaux désordres raciaux à Brooklyn.

Quatre noirs ont été arrêtés par la police qui a découvert, dans le parc où avait lieu la bagarre, une baïonnette et une machette utilisées en Amérique du sud et à Cuba pour couper la canne à sucre.

Les deux gangs de jeunes s'étaient déjà heurtés vendredi soir et un noir avait été blessé par un blanc d'un coup de couteau. C'est pour venger leur camarade que les noirs se sont attaqués samedi aux blancs. La police est intervenue une première fois pour rétablir l'ordre, mais les deux gangs se sont affrontés de nouveau un peu plus tard. Lorsque la police est arrivée sur place, cinq blancs gisaient à terre.

Pendant toute la semaine dernière, des bagarres avaient eu lieu dans ce même quartier de Brooklyn mais, sur l'intervention du maire de New York, M. John Lindsay, et les dirigeants d'organisations blanches et noires, un «armistice» avait été conclu entre les gangs. On eût pu croire que les incidents de la nuit de samedi ne soient le prélude à de nouveaux désordres raciaux à Brooklyn.

On peut s'attendre à une forte participation du parti communiste aux campagnes électorales de l'automne — où seront notamment renouvelés la totalité de la Chambre des représentants et un tiers du Sénat — pense M. Hoover qui prévoit que le PC tentera de présenter des candidats sous les étiquettes «indépendant» ou «non partisan».

Le rapport du FBI est consacré notamment au congrès de juin du PC américain. Il souligne que le PC est «fermement embarrasé» par l'échec de ses tentatives de pénétration dans la population noire, mais qu'il essaiera dans les mois à venir de s'infiltrer dans les syndicats, les milieux étudiants, les mouvements pacifistes, et les organisations in-

tégrationnistes. Selon M. Hoover l'effort du PC dans les milieux ouvriers portera surtout sur les villes de Chicago, Cleveland, Détroit, St-Louis et Pittsburgh.

Il estime que la récente liberté de manoeuvre acquise par le PC grâce à une décision de la Cour suprême annulant certains articles de la loi de sécurité intérieure de 1950, facilite les manoeuvres d'infiltration du parti communiste.

On peut s'attendre à une forte participation du parti communiste aux campagnes électorales de l'automne — où seront notamment renouvelés la totalité de la Chambre des représentants et un tiers du Sénat — pense M. Hoover qui prévoit que le PC tentera de présenter des candidats sous les étiquettes «indépendant» ou «non partisan».

Le rapport du FBI est consacré notamment au congrès de juin du PC américain. Il souligne que le PC est «fermement embarrasé» par l'échec de ses tentatives de pénétration dans la population noire, mais qu'il essaiera dans les mois à venir de s'infiltrer dans les syndicats, les milieux étudiants, les mouvements pacifistes, et les organisations in-

tegrationnistes. Selon M. Hoover l'effort du PC dans les milieux ouvriers portera surtout sur les villes de Chicago, Cleveland, Détroit, St-Louis et Pittsburgh.

Il estime que la récente liberté de manoeuvre acquise par le PC grâce à une décision de la Cour suprême annulant certains articles de la loi de sécurité intérieure de 1950, facilite les manoeuvres d'infiltration du parti communiste.

On peut s'attendre à une forte participation du parti communiste aux campagnes électorales de l'automne — où seront notamment renouvelés la totalité de la Chambre des représentants et un tiers du Sénat — pense M. Hoover qui prévoit que le PC tentera de présenter des candidats sous les étiquettes «indépendant» ou «non partisan».



LA HAVANE — C'est aujourd'hui que seront discutés les premiers rapports élaborés par les commissions spécialisées du congrès latino-américain des étudiants. Le programme général du congrès a été arrêté par le secrétariat. L'ordre du jour des travaux est le suivant: fonctionnement des universités, méthodes d'enseignement et réformes nécessaires, autonomie des universités et auto-administration étudiante, facultés ouvrières et universités populaires, les étudiants et les mouvements révolutionnaires de libération, lutte des étudiants d'Amérique latine contre l'impérialisme et le colonialisme.

BANGUI — M. Henri-Georges Blouin, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Canada en République centrafricaine, a présenté ce matin ses lettres de créance au chef de l'Etat, le colonel Bokassa. M. Blouin qui a déjà juridiction sur le Cameroun, le Gabon, le Tchad et le Congo-Brazzaville avait résidence à Yaoundé, représentait donc désormais le Canada dans tous les pays de l'UDEAC (Union douanière et économique d'Afrique centrale).

BUDAPEST — Le 51e congrès universel d'Esperanto aurait hier ses assises à Budapest. On y attend 3.000 délégués venant de 40 pays. Ce congrès, qui est placé sous le haut patronage de plusieurs ministres et savants hongrois, durera jusqu'au 6 août.

WASHINGTON — Il n'y a pas de changement dans l'état de santé de M. Dwight Eisenhower, déclare-t-on dimanche à l'hôpital militaire Walter Reed où l'ancien président est soigné depuis une quinzaine de jours pour arthrite.

M. Eisenhower qui est âgé de 75 ans, était entré à l'hôpital pour y subir un examen médical qualifié «de routine». Après être resté sous observation pendant environ une semaine, il était retourné chez lui, à Gettysburg pour y passer le week-end et était reparti à Walter Reed. Un pré-jugement de l'hôpital a déclaré que l'ancien président souffrait d'arthrite.

MADRID — Les avocats du pêcheur espagnol Francisco Simo-Orts, qui avait découvert l'endroit où se trouvait la bombe de Palomares, ont réclamé au gouvernement américain 5 millions de dollars de dommages — intérêts pour leur client. Washington n'a pas encore répondu à cette demande. Après avoir découvert la bombe, le pêcheur connu en Espagne sous le sobriquet de «Paco la bombe», avait collaboré avec les Américains à sa récupération, ce qui l'empêchait d'obtenir le statut de réfugié politique.

«Paco» avait déjà touché une indemnité du gouvernement américain après l'opération.

NEW YORK — Brigitte Bardot, toute bronzée de son séjour dans les îles du Pacifique, et son mari M. Gunther Sachs sont arrivés dimanche soir à New York venant de Mexico. Ils devraient repartir pour Zurich après une brève escale à l'aéroport de J.F. Kennedy.

MOSCOU — Des changements dans la composition du gouvernement soviétique sont généralement attendus par les observateurs étrangers à Moscou de la session du Soviet suprême qui va s'ouvrir mardi au Kremlin.

L'ordre du jour de cette première session de la 7e législature réunissant les 1.517 députés élus pour les deux conseils le 12 juin dernier, ne sera connu qu'après son adoption par les deux Chambres réunies en séance commune mercredi après-midi.

On ignore donc s'il comportera une intervention de M. André Gromyko sur la politique étrangère. C'est généralement le cas quand la situation internationale paraît requérir des prises de positions solennelles du gouvernement soviétique.

PARIS — Une centrale nucléaire qui devra fournir l'énergie nécessaire au fonctionnement des appareils scientifiques que les premiers cosmonautes américains installeront sur la lune va être construite par la firme américaine General Electric. Dans le cadre du projet d'exploration Apollo de la NASA (Administration américaine de l'espace), la commission de l'énergie atomique a demandé à cette firme d'établir les plans d'une telle centrale. Appelée Snap 27, car il s'agira d'un réacteur où la chaleur sera produite par la désintégration du plutonium 238, cette centrale produira une puissance de 50 watts pendant un an.

LONDRES — La Ford britannique et la compagnie Krupp négocient actuellement un accord de coopération dans le domaine des camions lourds. Selon les bruits circulant dans les milieux industriels, il s'agirait de mettre le réseau distributeur de Krupp en Allemagne à la disposition de Ford ou même d'assumer le montage des véhicules britanniques et la fabrication de certaines pièces dans les ateliers Krupp.

Pékin dénonce la collusion de l'URSS avec le Japon et les E.-U.

TOKYO — Le peuple chinois met au point «divers préparatifs» et se tient «prêt à toute action commune que la Chine et le Vietnam pourraient estimer nécessaire afin d'obtenir la victoire finale du peuple vietnamien», affirme M. Chou En-lai, premier ministre chinois, dans un message adressé à la douzième réunion préparatoire de la conférence mondiale contre l'armement nucléaire, qui s'est ouverte samedi soir à Tokyo.

Dans ce message, M. Chou En-lai précise qu'il «ne peut pas y avoir d'action commune» avec l'Union soviétique, étant donné que les dirigeants de l'URSS sont maintenant de connivence avec les Etats-Unis.

«L'Union soviétique devrait être exclue de tous les mouvements internationaux anti-américains», ajoute M. Chou En-lai.

De son côté, M. Ho Chi Minh, président de la République démocratique du Nord-Vietnam, a adressé un message à cette réunion dans lequel il déclare que le peuple vietnamien est déterminé à expulser du Vietnam les impérialistes américains et exprime sa gratitude au peuple japonais pour le soutien que ce dernier apporte au Nord-Vietnam.

Cette réunion de quatre jours a été organisée par le parti communiste japonais affilié à l'organisation japonaise de lutte contre l'armement nucléaire.

M. Gromyko au Japon

PEKIN — «La visite du ministre des affaires étrangères

soviétique Andreï Gromyko marque une nouvelle étape de la collusion entre la clique révisionniste soviétique et les réactionnaires japonais», déclare l'agence «Chine Nouvelle».

L'agence chinoise souligne notamment que le communiqué soviéto-japonais publié à l'issue de la visite de M. Gromyko au Japon «ne souffle mot des actes criminels des Etats-Unis au Vietnam» mais, au contraire, soutient que «la situation internationale se développe dans le sens d'une consolidation de la coexistence pacifique».

«Les entretiens nippo-soviétiques se sont déroulés au moment où Moscou, en étroite coopération avec l'impérialisme américain, prépare un nouveau Munich pour le peuple vietnamien», souligne l'agence. «Gromyko, ajoute-t-elle, a couvert d'éloges le gouvernement de Saïgo, qui est devenu l'avant-garde de l'impérialisme américain», il a «établi des contacts avec les dirigeants des monopoles japonais... et a été jusqu'à mendier auprès d'eux l'aide des capitalistes du Japon, pour le développement de l'Extrême-Orient et de la Sibérie, trahissant ainsi les droits et les intérêts du peuple soviétique», conclut Chine Nouvelle.

«Sainte Alliance»

PEKIN — Une nouvelle «sainte alliance» contre-révolutionnaire, résultat de la collusion entre les E.-U., le Japon et l'URSS, est créée de facto en Asie, tel est le thème d'un long commentaire du «Quotidien du peuple» auquel l'agence Chine Nouvelle donne

la parole.

«Mais, conclut le Quotidien du peuple, l'impérialisme américain, le militarisme japonais et la clique révisionniste de l'URSS ne réussiront jamais dans leur tentative d'éteindre la flamme de la révolution asiatique au moyen de leur nouvelle alliance contre-révolutionnaire».

Limogeage

PEKIN — L'agence Chine Nouvelle a confirmé indirectement, hier soir, le limogeage de M. Lu Ting Yi du poste de ministre de la culture en annonçant que M. Hsiao Wang Tsung est devenu ministre intérimaire de la culture. L'agence précise que M. Hsiao Wang Tsung a fait un exposé sur «la grande révolution culturelle prolétarienne qui dirige personnellement Mao Tsé Tung», devant le colloque de physique groupant les représentants de 33 pays et qui s'est achevé hier.

Wyszynski: l'Eglise survivra

VARSOVIE — «Nous entendons dire qu'une condamnation à mort a été prononcée contre l'Eglise», a dit hier soir le cardinal Stefan Wyszynski dans un sermon qu'il a prononcé à l'église de Jozefow, dans la banlieue de Varsovie. «Mais, bien qu'il existe un riche programme de laïcisation et d'athéisme de notre vie, l'Eglise ne disparaîtra pas. Ne croyez pas ceux qui disent que ces plans n'existent pas. Je les ai vus moi-même. Ne permettez à personne de dire, par crainte, que ce n'est pas la vérité. J'en ai les preuves et je vous les fournirai prochainement. Per-

sonne en Pologne ne croit que ces plans n'existent pas».

Ces paroles du primat de Pologne donnent à penser que la curie pourrait détenir de nouveaux documents confidentiels sur la politique religieuse du régime, analogues aux documents dits «Morsawski» qui, remis il y a deux ans, par des voies mystérieuses, à la hiérarchie, furent renvoyés par le cardinal au président du conseil en même temps qu'un exemplaire de l'encyclopédie «Pacem in Terris». Ces documents ont été, depuis, publiés en Occident.

Le cardinal, qui venait de consacrer l'église où il parlait,

a ajouté: «Il y a trop peu d'églises, non parce qu'il n'y a pas de moyens matériels ou parce qu'on les juge superflues. Il y a d'autres raisons qui ne dépendent ni de moi, ni des prêtres, ni des fidèles. Et c'est une preuve supplémentaire de l'hostilité à la religion... C'est la jeunesse qui est particulièrement exposée à l'action définie dans le programme de laïcisation. Ils veulent que la jeunesse oublie le Christ et la religion. Mais, moi, je ne pense pas de mal de la jeunesse. Je sais que son âme a faim de Dieu et de vérité et qu'elle saura vaincre les barrières les plus solides de la haine, du mensonge et de la colère».

Abba Eban: plaider pour une philosophie nouvelle au M.-O.

BRUXELLES — Le ministre des Affaires étrangères d'Israël, M. Abba Eban, a prononcé hier un plaidoyer vigoureux en faveur d'une philosophie nouvelle — semblable à celle qui inspira l'unité de l'Europe il y a 15 ans — qui, dit-il, pourrait ouvrir de nouveaux horizons pour le Moyen-Orient.

Dans un discours majeur de politique étrangère devant 400 délégués à la 5e assemblée du Congrès juif mondial, M. Eban a dit que les appels à la guerre et au boycottage ne correspondaient plus à l'esprit et aux besoins de notre temps.

M. Eban doute du succès

«Le problème qui se pose au Moyen-Orient, a dit le ministre, est de savoir si les peuples arabe et juif sont capables de surmonter leurs divergences et d'employer leurs énergies à bâtir un avenir méditerranéen parallèlement à la renaissance de l'Europe et à l'émergence de l'Afrique».

«Le Moyen-Orient n'est pas la propriété exclusive des Arabes. Son destin repose sur l'interaction pluraliste de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique».

M. Eban doute du succès

des efforts de Nasser pour unifier le monde arabe. «Rien n'a plus divisé le monde arabe que les efforts qu'on a déployés pour l'unir», a dit le ministre.

Le président du Congrès juif mondial, M. Nahum Goldmann, de son côté, a dit que les Juifs ne devaient plus se contenter de combattre l'antisémitisme, mais aussi mobiliser toutes leurs forces dans la défense de leur droit de rester juifs. La priorité qui hier était accordée à la lutte contre l'antisémitisme doit être donnée aujourd'hui à l'éducation juive, a-t-il dit.



Ne composez plus "112" pour vos appels interurbains:

Signalez simplement "1"

Nous avons abrégé la composition de l'interurbain automatique. Ces changements vous concernent si vous êtes inscrit dans les annuaires téléphoniques suivants: Montréal, banlieue est, banlieue ouest, Laval ou Rivière sud. Vous n'avez maintenant qu'à signaler le chiffre "1", puis l'indicatif régional (si c'est un autre que 514) et ensuite le numéro que vous désirez appeler. C'est aussi simple que cela.



Parents...!
n'oubliez pas que la
8e année scolaire
(la première du degré sup.)
est souvent une année décisive quant à la carrière future qu'embranchera votre enfant. Notre programme pédagogique exceptionnel augmentera certainement ses chances de succès.
Allocation spéciale de \$200.00. Institution reconnue par le Ministère de l'Éducation. M. le Directeur reçoit sur rendez-vous tous les mardis et jeudis soir jusqu'au 25 août.
ATTENTION: Le nombre de places est limité!
Lycée da Sylva
10142 BOUL. ST-LAURENT DU. 8-5764

secrétaire
de langue maternelle française, mais parlant bien l'anglais et le français.
Autres qualités: Sténographe, dactylographe, etc.
Notre institution répond à des centaines de demandes analogues.
Ne choisissez pas un cours commercial au hasard... ainsi vous préférerez:
Lycée da Sylva
10142 boul St-Laurent DU. 8-5764
COURS COMPLET DE SECRETARIAT...
CERTIFICAT, DIPLOME, ALLOCATION SOCIALE, ETC.